

Nations Unies

EP



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.44/4
19 novembre 2021

Original : ANGLAIS

Onzième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif
aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la
région des Caraïbes

Virtuel, 27 juillet 2021

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	iii
INTRODUCTION.....	1
POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Ouverture de la Réunion	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE LA RÉUNION	3
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT DES ACTIVITÉS DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR 2019-2020, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DU CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL SPAW (CAR-SPAW) EN GUADELOUPE.....	4
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2021-2022	12
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (STAC9) AU PROTOCOLE SPAW.....	17
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES	20
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION	21
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION.....	21
ANNEXE I.....	1
ORDRE DU JOUR.....	1
ANNEXE II.....	1
DÉCISIONS DE LA RÉUNION	1

Annexe I	Ordre du jour
Annexe II	Décisions de la réunion
Annexe III	Liste des documents
Annexe IV	Liste des participants

ACRONYMES

ACP MEA	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - Accords multilatéraux sur l'environnement
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement
AWI	Animal Welfare Institute
BIOPAMA	Programme de gestion de la biodiversité et des zones protégées
BEST Initiative	Le système volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires européens d'outre-mer
CaMPAM	Réseau et forum des gestionnaires des zones marines protégées des Caraïbes
CAR	Centre d'activités régional
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CANARI	Institut des ressources naturelles des Caraïbes
CARI'MAM	Réseau de préservation des mammifères marins des Caraïbes
CARIBCOAST	Risques côtiers des Caraïbes liés au changement climatique pour un réseau de suivi et de prévention
CDB	Convention sur la diversité biologique
CLME ⁺	Grands écosystèmes marins du plateau des Caraïbes et du nord du Brésil
COP	Conférence des Parties
CTF	Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes
DCNA	Alliance néerlandaise pour la nature des Caraïbes
DSS	Système d'aide à la décision
EBM	Gestion basée sur l'écosystème
EUA	États-Unis
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FDPI	Planification et développement de la Fondation Inc.
GCFI	Institut de la pêche du Golfe et des Caraïbes
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
IAC	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
ICRI	Initiative internationale sur les récifs coralliens
IGM	Réunions intergouvernementales
IMA	Institut des affaires maritimes
INVEMAR	Institut de recherches marines et côtières
IWC	Commission baleinière internationale
LBS	Protocole relatif à la pollution due à des activités terrestres
LME	Grands écosystèmes marins
MARFund	Fonds mésoaméricain pour les récifs
MEA	Accord multilatéral sur l'environnement
MMA	Zone marine gérée
PAMM	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans l'ensemble de la région des Caraïbes
Moc	Mémoire de coopération

MoU	Mémorandum d'entente
MPA	Zone marine protégée
NAMPAN	Le Réseau nord-américain des zones marines protégées
NFWF	Fondation nationale pour le poisson et la vie sauvage
OMI	Organisation maritime internationale
ONG	Organisations non gouvernementales
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OEA	Organisation des États américains
OFB	Office français pour la biodiversité
OSPAR	Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est
PA	Zone protégée
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
RAR	Réseau d'activités régional
RSAP	Stratégie régionale et plan d'action
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
RSP	Programme des mers régionales
PAS	Programme d'action stratégique
SCTLD	Maladie de perte de tissu corallien pierreux
ODD	Objectifs de développement durable
PEID	Petits États insulaires en développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SOMEE	État du milieu marin et des économies associées
SoMH	L'état des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes
SMM	Société sur la mammalogie marine
SPAW	Zones et vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
TOF	The Ocean Foundation
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
WCR	Région des Caraïbes
WEN	Réseau d'application de la loi sur la faune (<i>p. ex.. CaribWen – Réseau caribéen d'application de la loi sur la vie sauvage</i>)
WIDECAST	Réseau de conservation des tortues de mer de la région des Caraïbes

INTRODUCTION

1. La Conférence de plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue à Kingston du 15 au 18 janvier 1990, a adopté le Protocole SPAW à la Convention de Cartagena, lequel est entré en vigueur le 18 juin 2000. L'article 23 du Protocole SPAW prévoit la convocation et le fonctionnement des Réunions des Parties et demande que ces réunions ordinaires se tiennent conjointement avec les Réunions ordinaires des Parties à la Convention de Cartagena. Compte tenu de ce qui précède, cette réunion est convoquée par le Secrétariat de la Convention de Cartagena du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au moyen d'une réunion virtuelle, le 27 juillet 2021 précédant la dix-neuvième Réunion intergouvernementale (IGM) sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin des Caraïbes, Réunion virtuelle du 21 au 23 juillet 2021.
2. Les principaux objectifs de cette onzième Réunion des Parties contractantes (COP10) au Protocole SPAW ont été les suivants :
 - **Revoir** et **adopter** les recommandations de la neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC9) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, qui s'est tenue virtuellement ;
 - **Revoir** et **approuver** le plan de travail et le budget 2021-2022 du sous-programme SPAW pour approbation ultérieure par la dix-neuvième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la quinzième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes ;
 - **Revoir** et **approuver** les rapports sur les zones protégées présentés par les Parties en application du Protocole SPAW ;
 - **Revoir** et **adopter** les recommandations du STAC9 à SPAW sur les espèces dont l'inscription à la liste est proposée en vertu du Protocole SPAW ;
3. Les dix-sept (17) Parties contractantes au Protocole SPAW ont été invitées à désigner leurs représentants respectifs pour participer à la Réunion. Des représentants des gouvernements qui sont des Parties non contractantes et d'organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales ont également été invités à assister à la Réunion en qualité d'observateurs. La liste provisoire des participants est incluse à l' [Annexe IV](#) du présent rapport.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : Ouverture de la Réunion

4. La réunion a été ouverte par le Secrétariat, Mme Ileana Lopez, Chargée de programme du Protocole SPAW, le mardi 27 juillet 2021 à 8h00 via la plate-forme virtuelle Zoom. Les délégués ont été accueillis à la réunion et la reconnaissance exprimée envers tous les participants, ainsi qu'envers les orateurs, Mme Kerstin Stendahl (Chef de la Division des écosystèmes, Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Mme Lorna Inniss (Chargée principale de coordination, Secrétariat de la Convention de Cartagena du PNUE) et l'Honorable Ministre Romauld Ferreira des Bahamas.
5. Mme Lopez a également souhaité la bienvenue au Gouvernement de la Barbade et s'est félicitée d'avoir accueilli la réunion virtuellement. Le Secrétariat a reconnu avec satisfaction l'appui de la Division des écosystèmes du PNUE qui parraine la réunion et du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans son ensemble pour leur appui.
6. Mme Lopez a invité Mme Lorna Inniss, Officier de coordination principal, à prononcer l'allocution d'ouverture au nom du Secrétariat.
7. Mme Inniss a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Réunion et a exprimé ses remerciements pour leur appui au Sous-Programme SPAW au cours du dernier exercice biennal. Au nom du PNUE, Mme Inniss, a remercié la République française pour son soutien inestimable à la mise en œuvre de la Convention de Cartagena par le biais du Centre d'activités régional (CAR) SPAW basé en Guadeloupe.
8. Elle a indiqué que malgré les défis posés par la COVID-19, elle appréciait le temps pris par tous, pour participer à la

réunion. Elle a également remercié le gouvernement de la Barbade d'avoir gracieusement accepté d'accueillir la réunion. En 2021, cela fait 21 ans que le Protocole SPAW est entré en vigueur, elle a déclaré que la maturité faisait signaler qu'il y aurait davantage de SPAW et d'activités liées à SPAW. Compte tenu de la riche biodiversité marine de la région, le Secrétariat a apprécié le soutien des partenaires et des experts de la région. Elle a souligné que le protocole LBS évoluait très différemment du protocole SPAW, en raison de la richesse des écosystèmes et des organismes, en soulignant qu'il était impératif de travailler avec des partenaires car SPAW ne pouvait pas atteindre ses objectifs tout seul. Elle a ajouté qu'avec la maturité du Protocole, il y avait besoin d'une réforme, puis a exprimé sa gratitude au gouvernement français pour son soutien par le biais du CAR. Elle a également indiqué qu'une discussion entre le Secrétariat et le Gouvernement français était en cours au sujet des travaux des CAR.

9. Mme Inniss a mentionné que les protocoles d'entente avec la Commission baleinière internationale (CBI) et la Commission OSPAR visant à réduire les dommages causés aux espèces marines devraient être finalisés d'ici la fin de 2021. Les Parties contractantes au Protocole ont été mises en évidence et une ratification intégrale du Protocole au cours de l'exercice biennal a été encouragée. Elle a exprimé l'espoir que tous les pays s'engageraient dans le programme SPAW pour protéger et conserver les actifs des Caraïbes, puis a conclu en souhaitant une réunion fructueuse et enrichissante, et la protection de la riche biodiversité de la région.
10. Mme Lopez a remercié Mme Inniss et a souhaité la bienvenue à Mme Kerstin Stendahl, Chef de la Division de l'intégration des écosystèmes du PNUE, pour prononcer un discours d'ouverture au nom de Mme Inger Anderson, Directrice exécutive du PNUE.
11. Mme Stendahl a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Réunion et a souligné le rôle que le PNUE avait joué dans l'élaboration de plusieurs conventions internationales et accords régionaux dans divers domaines de l'environnement, y compris les instruments sur les mers régionales. La Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2022-2025 s'est concentrée sur les personnes et la planète pour lutter contre le changement climatique, la perte de la nature et la pollution. Ces trois crises interconnectées mettaient en péril le bien-être économique et social mondial et compromettaient les possibilités de réduire la pauvreté, d'améliorer les vies, compliquant ainsi la réponse à la crise de la COVID-19.
12. La Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 a débuté au cours du dernier exercice biennal. Il a soutenu les efforts visant à inverser le cycle du déclin de la santé des océans et à rassembler les parties prenantes des océans du monde entier derrière un cadre commun qui garantira que les sciences océaniques aideront pleinement les pays à créer de meilleures conditions pour le développement durable de l'océan.
13. Parallèlement, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 a offert des possibilités inégalées de création d'emplois, de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique. L'utilisation durable des ressources marines a été citée comme étant essentielle au maintien et à la protection des économies nationales et locales prospères dans l'ensemble de la région des Caraïbes, afin d'inverser le déclin de la santé des océans et de prévenir la dégradation de la planète. Un élément clé de cela était de permettre aux gens du monde entier de jouer un rôle dans les sciences océaniques, en augmentant les opportunités et le développement durable grâce au renforcement des liens et des partenariats entre toutes les parties prenantes.
14. Le PNUE encouragerait et renforcerait également la gouvernance des océans fondée sur les écosystèmes sur la base du Programme pour les mers régionales et mettrait en œuvre son mandat organisationnel en tant que gardien de plusieurs objectifs de développement durable. Elle aiderait tous les États membres à protéger et à restaurer les écosystèmes d'eau douce et la richesse de la biodiversité d'eau douce qu'ils contiennent. Mme Stendahl a remercié les participants et a souhaité des résultats positifs et des accords harmonieux au cours des délibérations.
15. Mme Lopez remercie Mme Stendahl et a invité le Ministre Romauld Ferreira, Ministre du logement et de l'environnement des Bahamas, à prononcer un discours d'ouverture.
16. Le ministre Ferreira a reconnu les défis auxquels sont confrontées les petits États insulaires en développement (PEID) en raison de la pandémie de COVID-19 et l'impact sur leurs économies. 116 millions de personnes de 39 pays dépendent de la mer des Caraïbes pour leur nourriture et leurs moyens de subsistance. Il a déclaré que plus de 12 000 espèces marines ont été enregistrées dans la région des Caraïbes et que les récifs coralliens couvrent à eux seuls environ 26 000 km.² et des herbiers marins sur 60 000 km.². Par conséquent, la protection de ces communautés et de ces écosystèmes est essentielle à la réalisation de l'ODD 14, La vie sous l'eau.

17. Il a souligné les effets des sargasses sur les Caraïbes tout au long du dernier exercice biennal et s'est félicité du Document technique sur le Sargassum 2021, récemment publié par SPAW. Alors que les catastrophes naturelles telles que l'éruption volcanique à Saint-Vincent-et-les Grenadines en 2021 et l'ouragan Dorian en 2019 ont posé de nouvelles menaces économiques aux PEID, fournir un soutien aux PEID était une tâche importante qui serait soigneusement examinée tout au long de la COP11.
18. Le ministre Ferreira a remercié le Secrétariat d'avoir organisé la réunion de la COP11 de la SPAW. Il exhorte les pays qui n'ont pas ratifié le Protocole SPAW à veiller à ce qu'il soit une priorité importante dans leur programme environnemental pour l'exercice biennal en cours. Les pays qui avaient des arriérés envers le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes ont également été appelés à y remédier.
19. Mme Lopez a remercié le Ministre Ferreira et l'a remercié pour son allocution d'ouverture. Elle a invité les Parties contractantes qui n'avaient pas encore pris la parole de le faire pour le moment.
20. Les délégués du Honduras, du Panama et des Bahamas ont fait une brève allocution d'ouverture.
21. Mme Lopez a informé la réunion que le quorum avait été atteint, puis a souligné les objectifs de la réunion tels qu'indiqués dans l'Ordre du jour annoté. Elle a demandé une minute de silence pour la conscience pleine, la joie et l'appréciation du travail investi par les pays, le CAR, les donateurs, les partenaires régionaux et les personnes en coulisse. Le silence d'une minute visait également à reconnaître le travail du regretté Paul Hoetjes des Caraïbes néerlandaises, qui a été champion de la biodiversité dans la région.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE LA RÉUNION

2.1 Règlement intérieur

22. Le Règlement intérieur des Réunions de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena) (Nations Unies Environnement 2012), a été appliqué mutatis mutandis, pour la conduite de la réunion.

2.2 Élection des Officiers

23. La Réunion a été invitée à élire parmi les représentants des Parties contractantes au Protocole SPAW : Président, Vice-Présidents et Rapporteur pour la conduite de la Réunion. Les candidatures ont été reçues comme suit :

Président :	Kim Downes-Agard (Barbade)
1 ^{er} Vice-président :	Gonzalo Cid (États-Unis)
2 ^e Vice-président :	Jean Vermot (France)
3 ^e Vice-président :	Yeori de Vries (Pays-Bas)
Rapporteur :	Wilber Sabido (Belize)

24. La France, les États-Unis, les Pays-Bas, les Bahamas et Cuba ont appuyé la nomination du Vice-Président. Les Pays-Bas ont soutenu la nomination des États-Unis en tant que 1^{er} Vice-président. Les États-Unis et les Pays-Bas ont appuyé la nomination du Belize au poste de rapporteur. La Colombie appuie la nomination de tous les représentants.
25. La Présidente a remercié la réunion pour sa nomination et déclara qu'elle comptait sur toutes les Parties pour assurer le succès de la réunion.

2.3 Organisation du travail

26. L'anglais, le français et l'espagnol ont été les langues de travail de la Réunion. L'interprétation simultanée dans ces langues a été assurée pour la Réunion, et les Documents de travail étaient disponibles dans toutes les langues de travail. La Liste provisoire des documents de la Réunion a été présentée dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.44/INF.1 et figure à l'[Annexe III](#) du présent rapport.
27. Le Secrétariat a proposé de convoquer la Réunion en séances plénières, avec l'aide de groupes de travail, si nécessaire, qui pourraient être créés par la Présidente. Aucune interprétation simultanée n'était disponible pour les groupes de travail. Il a été rappelé aux participants que, compte tenu de la durée de la réunion, il pourrait ne pas être possible de diviser en groupes de travail. On s'attendait donc à ce que les participants soient préparés, après avoir examiné tous

les documents de travail le cas échéant, afin de fournir des contributions concrètes au cours des discussions.

28. Le délégué des États-Unis (US) s'est félicité de la participation du Royaume des Pays-Bas au Bureau. Des éclaircissements ont été demandés au Secrétariat sur la question de savoir si le Règlement intérieur indiquait s'il était possible d'avoir un troisième vice-président.
29. Mme Inniss a remercié les États-Unis pour la demande d'éclaircissements et a confirmé que le Règlement ne précisait pas le nombre de vice-présidents nécessaires pour un exercice biennal particulier. La décision a été laissée aux Parties qui ont fait les nominations. Elle a rappelé que les périodes biennales passées où seulement un ou deux vice-présidents ont été nommés pour la IGM de la COP, dans un cas, et dans un autre en ont eu jusqu'à trois. Elle a déclaré que cet exercice biennal à venir pourrait nécessiter la création d'un grand bureau en raison des questions à l'ordre du jour de SPAW et de la Conférence des parties de Cartagena, en raison de l'examen stratégique et fonctionnel.
30. Les États-Unis se sont déclarés satisfaits de l'explication fournie et ont déclaré qu'ils appuyaient le fait que les Pays-Bas soient membres du Bureau.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31. La Réunion a été invitée à adopter l'ordre du jour provisoire, établi par le Secrétariat, tel qu'il figure dans UNEP(DEPI)/CAR IG.44/1, sur la base des apports reçus des Parties contractantes lors des préparatifs de la Réunion, des recommandations et des décisions pertinentes des réunions précédentes du STAC et de la Conférence des Parties du Protocole SPAW, ainsi que des questions émergentes présentant un intérêt pour la diversité biologique de la région des Caraïbes.
32. L'ordre du jour proposé a été adopté sans amendement et est inclus dans [Annexe I](#) du présent rapport.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT DES ACTIVITÉS DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR 2019-2020, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DU CENTRE D'ACTIVITÉS RÉGIONAL SPAW (CAR-SPAW) EN GUADELOUPE

33. Mme Ileana Lopez, Officier de programme SPAW, a présenté l'état d'avancement des activités du sous-programme SPAW pour 2019-2020 (UNEP(DEPI)/CAR WG.40/INF.3), y compris une brève présentation par le CAR-SPAW du « Rapport du Centre d'activités régional SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe, en ce qui concerne les opérations et le budget du CAR pour la période 2019-2020 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4). Au cours des exposés, le Secrétariat a également brièvement évoqué les documents suivants :
 - L'état des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes (SoMH) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5) et le plan d'action stratégique régional pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la région des Caraïbes 2021-2030 (RSAP) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6);
 - Évaluation de l'impact et de l'efficacité du Réseau des zones marines protégées des Caraïbes et forum (CaMPAM) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.7 Add.1) et Orientations stratégiques et plan pour le CaMPAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.8); et
 - Développement d'un réseau écologique entre les AMP (zone marine protégée) de la région des Caraïbes inscrites sur la liste SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10).
 - Examen de la proposition de la République dominicaine d'inscrire le « parc national de Cotubamana » sur la liste des membres du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.22)
 - Rapport de synthèse sur la mise à jour du plan d'action pour les mammifères marins et la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes : Une analyse scientifique et technique (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Add.1) ;
34. Le plan de travail et le budget du programme SPAW pour 2019-2020 ont été approuvés par la COP 10 au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Roatan, Honduras, 3 juin 2019) et à la dix-huitième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Un résumé des objectifs du programme SPAW a été fourni.

35. Les activités spécifiques du plan de travail 2019-2020 qui relevaient de cinq (5) grands éléments de programme (sous-programmes), mis en œuvre en étroite collaboration et en partenariat avec le CAR-SPAW en Guadeloupe, ont été soulignées :
- a) Coordination de Programme
 - b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes
 - c) Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces
 - d) Conservation des espèces menacées et en voie de disparition
 - e) Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins
36. Réalisations dans le cadre de la *Coordination du programme y compris* la convocation de la réunion de la COP10 à Roatan, Honduras (3 juin 2019). Le plan de travail et le budget de SPAW ont également été élaborés, et des synergies ont été créées avec le protocole AMEP/LBS. Quatre (4) protocoles d'entente (MoU) ont été conclus avec The Ocean Foundation (TOF), Mar Fund, l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) et l'Institut de recherches marines et côtières (INVEMAR) ont été préparés et finalisés avec la Commission baleinière internationale (CBI) et OSPAR avec un lancement prévu à la fin de l'année.
37. La collecte de fonds s'est poursuivie à l'appui des activités et de la mise en œuvre des décisions au cours du dernier exercice biennal. Nous nous sommes félicités du soutien apporté par l'Agence italienne de coopération au projet de gestion par écosystème (EBM) et, plus récemment, au projet en cours d'accords multilatéraux sur l'environnement (MEA ACP) en cours en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique.
38. Le projet MEA ACP est axé sur les aspects de la gouvernance en tant que problème global pour la région, les zones marines protégées (MPA), la pollution et les communications. Le projet des grands écosystèmes marins des Caraïbes a été finalisé grâce au financement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du FEM. Le Ministère de l'environnement du Gouvernement suédois a également fourni un appui à la mise en œuvre des activités à la fin de l'année dernière.
39. Mme Lopez a exprimé sa gratitude pour les collaborations et les partenaires qui ont contribué à la mise en œuvre réussie des projets SPAW. Elle a souligné les synergies créées avec les conventions et les accords multilatéraux axés sur la biodiversité. De nouveaux Mémoires d'entente ont été développés avec The Ocean Foundation, MarFund, GCFI et INVEMAR. L'appui à l'élaboration des activités a été fourni par les partenaires ; il s'agissait notamment de la National Oceanic Atmospheric Administration (NOAA) et des universités qui se sont engagées sur des questions liées au suivi et à la restauration. Nous nous félicitons d'avoir ces partenaires dans le cadre des sous-programmes.
40. *Le renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes* a inclus le soutien des MPA par le biais de la participation des GCFI/MPA qui a fourni la formation des gestionnaires de MPA à la gestion des zones protégées, en collaboration avec d'autres partenaires et réseaux de MPA, par exemple MPA Connect. La base de données régionale CaMPAM a été restructurée pour la rendre plus accessible aux différentes zones protégées du Protocole SPAW, ainsi qu'aux Parties contractantes et aux Parties non contractantes.
41. Deux (2) projets pilotes ont été financés par le gouvernement italien à Monte Christi et à Puerto Plata, en République dominicaine, dans le cadre du système d'aide à la décision en matière de gestion par écosystème (EBM DSS). L'objectif principal a été de renforcer les capacités et les systèmes d'information afin de mieux gérer les décisions de gestion des ressources de l'écosystème. Des renseignements sur les documents mis à jour disponibles ont été fournis. Les délégués ont été invités à lire les documents, à visiter le nouveau site Web du CAMPAM pour examiner et mettre à jour l'information, au besoin.
42. Des projets pilotes de science citoyenne étaient en cours pour inclure la participation des membres de la communauté, afin d'identifier les espèces de tortues de mer des pays. Une application pour téléphone portable a été développée pour le poisson-perroquet. Ces outils étaient disponibles sur le site Web du PNUE.
43. Il a été fait référence à l'*Évaluation de la connectivité entre les zones protégées inscrites sur la liste SPAW pour guider le développement d'un réseau écologique fonctionnel de zones protégées dans l'ensemble de la région des Caraïbes* et a été aligné sur l'un des articles du Protocole SPAW pour satisfaire aux obligations des Parties contractantes. Les composantes et les recommandations de l'évaluation ont été décrites.
44. La brochure des MPA SPAW sur les 35 zones protégées a également été mise à jour. En outre, au cours de l'exercice

biennal, des travaux ont été effectués sur l'efficacité de la gestion des MPA avec des praticiens des 35 zones protégées, répondant aux questions sur les principaux défis rencontrés concernant la gestion efficace, les domaines d'appui nécessaires et fournissant des recommandations d'amélioration. En ce qui concerne les domaines d'appui demandés par les gestionnaires, le suivi du financement durable et le renforcement des capacités figuraient en bonne place sur la liste. Ces activités, qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet et des orientations des MEA ACP, étaient attendues.

45. Les réalisations sous l'*Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones protégées et des espèces* comprenait des activités entreprises en collaboration avec le CAR-SPAW. À la suite du STAC8 SPAW, les Termes de référence ont été achevés pour les Groupes de travail *Ad hoc* STAC SPAW en juillet 2019 (en cours d'examen et de mise à jour). Les Termes de référence fournissent le cadre dans lequel les quatre (4) groupes de travail fonctionneront (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.12). Les groupes de travail ont été actifs pour la première fois au cours de l'exercice biennal et l'initiative a été bien accueillie car elle créerait des synergies.
46. Une liste mise à jour des zones protégées en vertu du Protocole SPAW a été achevée pour l'exercice biennal 2019-2020. Les Parties ont été informées d'un appel en faveur de l'inscription d'autres zones protégées sur la liste, au cours de l'exercice biennal. Un formulaire de profil CaMPAM-MPA a été élaboré en utilisant une boîte à outils soutenue par les MEA III ACP et des propositions supplémentaires ont été demandées pour l'inscription d'espèces menacées.
47. Des résultats de la *Conservation des espèces menacées et en voie de disparition* ont compris les activités prioritaires au titre du Plan d'action pour les mammifères marins (PAMM) et de l'afflux des sargasses. Le document technique sur les sargasses ainsi que celui sur la maladie de perte de tissu corallien pierreux (SCTLD) ont été achevés et partagés. De bonnes recommandations ont émané du PAMM.
48. Depuis son approbation en 2008, une évaluation des initiatives du PAMM a été réalisée dans le cadre du projet CARIMAM. Les consultants ont produit une analyse complète et des conclusions qui ont été d'excellentes lignes directrices pour la région, sur la façon de suivre la gestion des mammifères marins. Une campagne sur les médias sociaux du « Mois des mammifères marins » a été lancée et reproduite en 2021 avec le soutien de CETA.
49. La nouvelle version du Document technique sur les sargasses serait mise à l'échelle avec l'introduction de nouveaux partenaires. Un rapport de synthèse évaluant les effets des métaux lourds sur les sargasses était en cours d'élaboration en collaboration avec la Commission de l'énergie atomique, et un mémoire de prospective a été élaboré en collaboration avec la Division des sciences et la Division des écosystèmes du PNUE, que les délégués ont été encouragés à diffuser.
50. En vertu du *Projet sur la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins*, un bref résumé a été fourni sur les documents d'information disponibles et le projet EBM. En ce qui concerne le projet CLME+, trois (3) documents ont été produits, à savoir l'état des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes, la stratégie régionale et le plan d'action, et un rapport combiné entre AMEP et SPAW concernant la Méthodologie pour l'analyse du potentiel de restauration des herbiers marins, des mangroves et des coraux et l'élaboration de plans d'investissement dans la région CLME+. Certains partenaires avaient déjà commencé à utiliser les critères de sélection des sites. Les coûts du programme pour 2019 et 2020 ont également été brièvement décrits.
51. En ce qui concerne l'état d'avancement des décisions des réunions de la COP10 et de la STAC8, un résumé a été fourni sur la manière dont le sous-programme a appuyé les décisions prises par les Parties contractantes. Les nouvelles ratifications recommandées par les recommandations STAC8 n'ont pas été obtenues malgré les efforts déployés, mais il y a eu des progrès avec certains pays, par exemple le Guatemala, qui devait ratifier prochainement les Protocoles LBS et SPAW. Des travaux ont été réalisés avec le Mexique ; cependant, ils n'étaient pas politiquement prêts à être ratifiés, mais les discussions se sont poursuivies.
52. Pour les zones protégées, le groupe responsable des propositions a été très actif et a examiné une (1) proposition approuvée pour une zone protégée en République dominicaine, le parc national de Cotubanama. En ce qui concerne les rapports sur les exemptions, la sensibilisation s'est poursuivie en faveur de l'introduction d'exemptions, ce qui était l'une des recommandations de la STAC9. Un résumé a été fourni sur l'état d'avancement des décisions de la COP10 qui étaient en cours, achevées et non achevées.
53. Le Secrétariat, Mme Lopez, a invité la Directrice du CAR-SPAW, Mme Sandrine Pivard, à présenter le rapport du CAR-SPAW pour 2019-2020.
54. Mme Pivard a remercié le Secrétariat, les délégués et les observateurs de lui donner l'occasion de présenter les travaux

du CAR-SPAW réalisés au cours du dernier exercice biennal. Elle a donné un aperçu de la création, de la dotation de personnel et du financement. Le CAR-SPAW, situé en Guadeloupe, a été créé en 2000 via un accord entre ONU Environnement et le Gouvernement français. L'équipe du CAR-SPAW, composée de trois (3) employés permanents (1 directeur, 1 officier de programme et 1 assistant et 5 ou 6 employés à court terme qui a consisté de 3 ou 4 agents de projet à durée déterminée et de 2 bénévoles en tant qu'officiers d'appui contractuel d'un an.

55. Elle a expliqué qu'il s'agissait donc d'une équipe dynamique mais avec un roulement permanent de personnel élevé. Les coûts de fonctionnement du CAR ont été pris en charge par le gouvernement Français, qu'elle a remercié, y compris les salaires du personnel permanent (3). Les salaires du reste du personnel étaient principalement couverts par l'UE par le biais de projets. Aucun financement pour le CAR n'a été reçu de la part du PEC. Elle a alerté que de l'équipe complète actuelle, seuls des agents de projet à durée déterminée ont été sécurisés jusqu'à la fin de 2021.
56. Mme Pivard a souligné que le CAR a continuellement soutenu le Secrétariat en contribuant à la coordination du programme, par la programmation conjointe et la collecte de fonds des activités pertinentes, la représentation dans divers forums (Commission de la mer des Sargasses, Initiative internationale sur les récifs coralliens, Consortium pour la restauration des coraux, GCRMN, WIDECAST ...), des outils de communication et d'organisation renouvelés (site Web, bulletins d'information, rapport d'activité, tableaux...) et la consolidation du cadre administratif du CAR.
57. Après la décision de la STAC8 et de la COP10 SPAW d'approuver à nouveau les trois groupes de travail ad hoc historiques du STAC sur les zones protégées, les espèces et les exemptions, et la création d'un quatrième groupe dédié aux Sargasses, le CAR-SPAW a aidé les Parties à SPAW à s'assurer que la formulation et la mise en œuvre des activités du programme répondaient à leurs exigences et à leurs besoins. Cela s'est fait grâce à la coordination de nouveaux termes de référence pour les groupes de travail avec des Parties volontaires et des observateurs (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.12), et plus tard, par leurs activités et leur travail de qualité tout au long de 2020-début 2021, et enfin la préparation des réunions intergouvernementales (y compris la préparation et la traduction d'environ quarante (40) documents demandés pour le STAC et la COP et l'organisation de quatre (4) pré-sessions pour présenter les travaux et les documents).
58. Mme Pivard a également souligné le renforcement du travail avec LBS et le coordinateur régional sur des sujets transversaux (sargasses, marées noires,...) mais aussi avec toutes les parties prenantes, les organisations nationales et internationales (par exemple sur les poissons/pêches...), les réseaux (tortues, mammifères marins, récifs coralliens...) et bien sûr les points de liaison SPAW, Mme Pivard les a remercié tous pour leur travail acharné et a invité la réunion à lire toutes les perspectives dans le rapport CAR-SPAW et les rapports et documents des groupes de travail.
59. Le CAR-SPAW a également promu le protocole dans le cadre d'activités de financement telles que la coordination des Caraïbes pour l'initiative BEST de l'UE (28 projets pour 3,98 millions d'euros) dans les Caraïbes jusqu'en 2019, et tout au long d'un appel à propositions régional lancé en 2020 (15 projets pour 115 000 €). Dans le cadre de ses projets externes tels que Cari'Mam et Carib-Coast, il a établi et renforcé la collaboration avec des partenaires à travers toute la région des Caraïbes.
60. En ce qui concerne le sous-programme « Zones protégées », le CAR-SPAW a joué un rôle mineur dans CaMPAM et les activités spécifiques menées par le Secrétariat dans le cadre du programme MEA III ACP, mais a été très impliqué grâce à la participation et à la coordination du Groupe de travail ad hoc sur les zones protégées du STAC, et à la mise en œuvre du projet Cari'Mam mis en œuvre avec une attention particulière sur les zones protégées comme décidé par les COP précédentes.
61. En ce qui concerne le sous-programme « Lignes directrices », les deux (2) principales tâches du Groupe de travail sur la zone protégée étaient d'examiner la proposition de la République dominicaine de désigner le parc national de Cotubanama comme nouvelle zone protégée inscrite sur la liste des zones protégées de SPAW et d'élaborer un projet de cadre de coopération. La première tâche a été menée avec succès en collaboration avec le Gouvernement de la République dominicaine, ce qui a conduit à une recommandation positive du STAC. La seconde est toujours en cours et pourra être poursuivie si le STAC le recommande.
62. Le CAR-SPAW a également contribué et présidé le Groupe de travail sur les espèces dans ses principales tâches mandatées: (i) évaluer l'état des poissons-perroquets, afin de déterminer si une espèce ou un groupe d'espèces peut justifier l'inscription dans les annexes du Protocole SPAW et traiter en priorité et examiner les espèces proposées par la France pour le précédent STAC (cinq espèces de requins et de raies), et ii) élaborer des priorités et des stratégies pour la collaboration régionale et la mise en œuvre de mesures de gestion visant à améliorer la protection des espèces

déjà inscrites aux annexes du Protocole (le mérou de Nassau, le poisson-scie, les espèces de requins et de raies inscrites, les tortues et les mammifères marins ont été abordés).

63. Les experts des mammifères marins ont également eu la gentillesse d'examiner certains documents produits dans le cadre de CARI'MAM et ont notamment produit un document de recommandation pour la mise en œuvre des directives d'observation des mammifères marins dans l'ensemble de la région des Caraïbes. Ils ont également examiné et complété la liste des espèces de mammifères marins et ont souligné que l'analyse scientifique et technique du Plan d'action pour les mammifères marins de 2008 de SPAW, qui a été rédigé dans le cadre de CARI'MAM, est un travail majeur doté d'une bonne structure générale et d'informations qualitatives.
64. Le Groupe de travail sur les exemptions avait également deux (2) tâches principales, à savoir examiner les propositions soumises par les Parties contractantes et encourager les Parties à utiliser le format de rapport adopté pour les exemptions en vertu de l'article 11(2) du Protocole SPAW. Comme aucun nouveau rapport ou mise à jour n'ont été soumis, les rapports existants (ceux de Curaçao et des États-Unis) ont été utilisés pour fournir des recommandations visant à faciliter et à encourager la production de rapports.
65. Enfin, il a également présidé le Groupe de travail ad hoc sur les sargasses, dont les tâches convenues par le STAC 8 étaient de « développer des objectifs et des responsabilités clairs » et « d'établir une coordination et une collaboration avec les initiatives régionales et mondiales pertinentes, afin de promouvoir un impact maximal des synergies et des solutions aux épidémies de Sargasses ». Deux documents ont été produits.
66. Mme Pivard a exprimé sa gratitude aux experts de tous les groupes de travail pour leur travail intensif et a encouragé la réunion à lire les documents disponibles.
67. En ce qui concerne la conservation des espèces, Mme Pivard a décrit les objectifs et les apports du projet sur les Mammifères marins – CARI'MAM. Dans le cadre du projet CARI'MAM, le CAR-SPAW a été très impliqué sur les questions relatives aux mammifères marins, en développant un réseau actif et fonctionnel et en produisant divers documents importants pour mettre à jour le Plan d'action sur les mammifères marins des Caraïbes et pour encadrer certaines activités liées aux cétacés dans le cadre du Protocole SPAW. En ce qui concerne le prochain exercice biennal, Mme Pivard a alerté sur le fait que les contrats de personnel arrivaient à leur terme avec la finalisation de CARI'MAM. De nouveaux fonds, activités/projets doivent être mis en place pour pouvoir effectuer les travaux demandés dans le plan de travail (s'ils sont approuvés).
68. En ce qui concerne la protection des tortues marines, des activités ont été menées en collaboration avec WIDECAST pour la protection des tortues marines. Des projets sur d'autres espèces (oiseaux, poissons, invertébrés...) ont également été financés.
69. D'une manière générale, l'accent a été mis sur l'amélioration de la gestion du poisson et le travail de coordination des organismes de pêche ; il a été recommandé que cela se poursuive au cours du prochain exercice biennal.
70. Sur les questions relatives aux sargasses, le CAR-SPAW a représenté le Secrétariat à deux événements majeurs au Mexique (Sommet de haut niveau concernant les soins liés aux sargasses dans les Caraïbes – 26-29 juin 2019) et en Guadeloupe (Conférence internationale sur les Sargasses Sargasses Coop + Sargasse – 23-26 octobre 2019) et a contribué au Document technique.
71. En ce qui concerne l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins du Protocole, le CAR-SPAW a été spécialement impliqué dans les activités du Réseau mondial de suivi des récifs coralliens (GCRMN) et a coordonné la collecte de données et l'analyse du contenu caribéen du rapport mondial qui sera publié en 2021. À cette occasion, il a été souligné la nécessité de tenir compte des caractéristiques socioéconomiques dans le présent rapport. Dans le même esprit, et sous l'égide du GCRMN-Caraïbes, il a organisé et tenu un atelier régional sur les aspects socioéconomiques des récifs coralliens de la région mésoaméricaine en 2019 avec un financement NFWF.
72. Le CAR-SPAW a revigoré le nœud Caraïbes du GCRMN et organisé avec l'Alliance néerlandaise de la nature des Caraïbes, une réunion des membres caribéens de ce réseau mondial en 2020. Il a participé avec l'équipe de coordination des Caraïbes sur les SCLTD et a assuré la liaison avec l'AGGRA, l'ICRI, l'Unité des récifs coralliens du PNUE, le Consortium pour la restauration des coraux et de nombreuses autres parties prenantes des Caraïbes.
73. Le CAR-SPAW a également poursuivi la mise en œuvre du projet Carib-Coast qui vise à développer un réseau de prévention et de surveillance des risques côtiers des Caraïbes liés au changement climatique. Recommandé par le STAC8 et adopté par la COP, ce projet de 3 ans cible les écosystèmes marins et côtiers (récifs coralliens, herbiers

marins, mangroves et végétation des plages supérieures) dans six pays des Caraïbes. Des progrès ont été réalisés dans ce cadre, notamment la finalisation des synthèses sur chaque écosystème, le lancement de « sites pilotes » pour protéger/restaurer ces écosystèmes, et la création d'outils de communication.

74. Le CAR-SPAW a mené un appel à propositions pour de petites subventions à court terme en 2020. Trente-huit (38) propositions ont été reçues et quinze (15) ont été récompensées avec l'approbation des points de liaison. Le processus était actuellement en cours pour 2021 et le CAR-SPAW a demandé à d'éventuels co-financeurs de collaborer avec eux pour reproduire ou améliorer le programme de petites subventions.
75. Mme Pivard a fourni un résumé du budget pour la période en cours. Le financement a été fourni principalement par le gouvernement de la France. La plupart des membres du personnel du CAR ont été financés par l'UE par des projets externes arrivant à la fin de 2021 et aucun financement n'a été relayé par le PEC depuis 2018. En tant que tel, le CAR-SPAW avait conçu HAMMAC comme un moyen de trouver des ressources tout en mettant en œuvre les priorités du plan de travail. Comme le projet HAMMAC n'a pas été approuvé, le CAR-SPAW a un besoin urgent d'avoir des propositions de pays pour garder le personnel et les compétences à bord.
76. Elle a attiré leur attention sur le fait que les projets externes étaient difficiles à concevoir, à lancer et à mettre en œuvre, car ils n'étaient pas nécessaires dans les mêmes délais que le protocole SPAW. Même s'ils avaient été recommandés et approuvés par les précédents STAC et COP, cependant à ce jour, ils étaient le seul moyen de trouver une équipe fiable et responsable pour accomplir les recommandations du STAC et les mandats de la COP sur des sujets techniques de SPAW.
77. Pour conclure, Mme Pivard a invité les participants à lire le rapport d'activité du CAR dans lequel ils trouveraient toutes les informations sur les tâches accomplies conformément aux décisions précédentes de la COP. Toute l'équipe a consacré plus de temps à la tâche et elle a profité de cette occasion pour annoncer qu'elle prévoyait de démissionner de son poste de directrice du CAR-SPAW d'ici 2022, donc probablement avant la prochaine réunion de la COP. Elle a conclu en exprimant sa gratitude d'avoir eu l'occasion d'occuper ce poste au cours des cinq dernières années et a remercié toutes les personnes avec lesquelles elle a eu le plaisir de travailler.
78. Le Secrétariat, Mme Lopez, a remercié Mme Pivard pour son exposé sur les travaux du CAR-SPAW.
79. La Présidente a remercié le Secrétariat et le CAR-SPAW de leurs exposés sur les travaux importants entrepris au cours du dernier exercice biennal. Des travaux ont été réalisés sur les partenariats et l'établissement de partenariats, non seulement avec les donateurs existants, mais aussi avec de nouveaux donateurs, agences et entités qui ont travaillé à la conservation de la biodiversité environnementale. En tant que principal donateur du CAR-SPAW, la France a été reconnue et remerciée pour son soutien.
80. Les parties prenantes ont été mobilisées dans le cadre de la science citoyenne et d'autres projets de sensibilisation à l'environnement. Le Secrétariat et le CAR-SPAW ont été félicités pour leur travail et les donateurs ont été remerciés pour leur appui continu au Protocole SPAW.
81. La réunion a été invitée à formuler des commentaires sur les activités mises en œuvre en 2019-2020 et à formuler des recommandations pertinentes. Les Parties contractantes ont également été priées de compléter les informations fournies par le Secrétariat et d'informer la Réunion des activités menées dans leur pays à l'appui des objectifs de SPAW, y compris les activités de son plan de travail auxquelles elles avaient participé et de leur impact. Les Parties contractantes ont été invitées à soumettre des propositions ou des recommandations au Secrétariat par écrit par courrier électronique ou en les plaçant dans la messagerie du site web.
82. Le Chef de délégation de la France a chaleureusement remercié le Secrétariat et le CAR-SPAW pour leur travail au cours de cet exercice biennal et pour leurs exposés, ainsi qu'à tous les membres des différents groupes de travail. La France a réaffirmé sa position selon laquelle sa nomination des cinq (5) espèces *élasbranches* concernées, dont certaines étaient en danger critique d'extinction, comme le requin à pointe blanche, et qui ont toutes joué un rôle vital dans les écosystèmes de notre région, la région des Caraïbes était valable. La France a soutenu que cela avait été rappelé par plusieurs parties et confirmé par la division juridique du PNUE à Nairobi.
83. La France a regretté que, malgré les demandes répétées de plusieurs Parties et à la suite de divers dysfonctionnements majeurs, lors du STAC qui s'est tenu en mars et à nouveau en avril, l'examen de la proposition d'inscription à l'annexe II ait été refusé. Il était donc plus important de discuter d'un sujet qui n'a pas fait l'objet d'un consensus.

84. Il a déclaré que ce type de dysfonctionnement était un problème pour les différentes parties et que le règlement n'était pas respecté. Il a déclaré que les propositions de protection des espèces pourraient être présentées et discutées lors du prochain STAC, puis lors de la prochaine COP. Il a demandé au Secrétariat de veiller à ce que cela soit fait.
85. Le délégué de la Colombie a remercié le Secrétariat pour le travail et les efforts déployés au cours de l'exercice biennal 2019-2020 dans un contexte mondial difficile. Elle a également remercié le CAR-SPAW et le Secrétariat pour la préparation du rapport qui montrait l'important travail accompli.
86. Cela comprenait la collecte de fonds par l'élaboration de stratégies et la rationalisation des activités de SPAW dans la réalisation de ses activités ; en considérant que les contributions financières et les ressources humaines continuaient d'être limitées. En ce sens, le travail de gestion des collaborations avec les organisations/pays partenaires et les organismes donateurs pour l'exécution réussie des projets SPAW a été souligné.
87. En ce qui concerne les efforts visant à accroître le nombre de collaborations et d'initiatives régionales et internationales qui ont facilité l'échange de données, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et le renforcement des capacités, la Colombie a demandé que les efforts déployés avec son Institut d'enquêtes marines et côtières (INVEMAR) soient menés avec l'appui des points de liaison nationaux de SPAW.
88. En ce qui concerne les principaux éléments de *Renforcement des zones protégées dans la région des Grandes Caraïbes*, la Colombie a observé qu'elles avaient été limitées à des activités avec des pays anglophones et néerlandophones. Au-delà de la réalisation des enquêtes, l'attention a été attirée sur la nécessité pour le Secrétariat d'impliquer davantage d'autres pays parties hispanophones.
89. La Colombie s'est félicitée du travail réalisé par l'ensemble de l'équipe du CAR-SPAW et souhaite que les processus ou initiatives soient mis en œuvre en temps voulu, afin que les Parties contractantes puissent réagir plus activement au niveau national. Il y avait un engagement important à l'égard des questions associées à l'appel à propositions pour de petites subventions à court terme (2020 et 2021), mais en 2020, le processus a été finalisé tôt et en 2021, la Colombie ne savait toujours pas s'il y avait des propositions de son pays.
90. La Colombie demande au Secrétariat et au CAR-SPAW de maintenir le strict respect des canaux de communication officiels avec les pays, en informant toutes les Parties des appels et activités à mener pour garantir la transparence de l'information et rendre possible la participation de tous les pays aux activités du Protocole.
91. Le délégué des États-Unis a remercié le Secrétariat et le CAR-SPAW pour leur vue d'ensemble complète sur l'état d'avancement des activités et pour leurs efforts au cours du dernier exercice biennal. Il a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement français pour son appui continu au CAR-SPAW et a indiqué sa stupéfaction devant la profondeur et l'ampleur des travaux accomplis au cours du dernier exercice biennal.
92. Bien que des progrès remarquables aient été réalisés collectivement, il y avait un certain nombre d'éléments du Protocole SPAW et de la Convention de Cartagena pour lesquels il restait encore du travail à faire. À l'avenir, les États-Unis ont encouragé la communauté SPAW à réfléchir à ce qu'elle devait faire pour mettre en œuvre efficacement le protocole SPAW et à établir des attentes réalistes basées sur ce qui pourrait être réalisé avant le prochain STAC et COP.
93. Les États-Unis ont également remercié les gouvernements français et colombien pour leurs interventions et ont pris note de l'intention de la France de soumettre à nouveau les propositions de candidature d'espèces et les documents justificatifs pour examen par STAC10 et COP12 de SPAW. L'importance d'un processus piloté par les Parties contractantes, qui a fait l'objet d'un débat approfondi au cours des derniers mois, a également été soulignée.
94. Afin d'éviter toute confusion future concernant le processus de désignation des espèces, le STAC9 a demandé au Secrétariat d'informer activement les Parties contractantes des délais de soumission des propositions d'inscription d'espèces dans le cadre du Protocole SPAW et de créer des ressources telles que la « Procédure de soumission et d'approbation des candidatures d'espèces en vue de leur inscription ou de leur suppression dans les annexes I, II et III » soient disponibles avant la date limite de soumission.
95. Les États-Unis ont reconnu et soutenu la nécessité d'une gestion et d'une conservation durables des espèces en question, reconnaissant que la coopération régionale était essentielle à la conservation des espèces hautement migratoires en particulier. Des listes crédibles basées sur des normes cohérentes constituent une base clé pour garantir que le Protocole SPAW fonctionne comme un organe de traité fonctionnel et bien respecté qui fait avancer efficacement les objectifs de conservation dans la région.

96. Le Chef de la délégation de la République dominicaine a déclaré qu'en dépit des limites de la pandémie et de la situation financière, il ne faisait aucun doute que le Secrétariat et le CAR-SPAW avaient accompli un excellent travail au cours de l'exercice biennal. Les efforts doivent être poursuivis pour mettre en œuvre de nouvelles mesures et la question de la restauration écologique doit être soulignée au cours de cet exercice biennal et du suivant. Compte tenu du fait que l'ONU a déclaré la décennie de la restauration, des efforts devraient être faits par la Convention pour promouvoir cette initiative et les zones protégées qui ont été impliquées dans le Protocole.
97. Comme mentionné dans les rapports, de grands efforts ont été déployés sur les questions de connectivité, mais davantage pourrait être fait pour générer des actions de connectivité et échanger des expériences de travail dans les 35 zones protégées dans le cadre du Protocole SPAW. De nombreuses zones ont été déclarées, mais la question de l'efficacité de la gestion pour assurer la conservation de la biodiversité et des services environnementaux avait des limites qui ont été reflétées dans le rapport « Zones protégées et efficacité de la gestion », d'où la question de l'efficacité de la gestion. Des efforts accrus doivent être faits pour diffuser les informations contenues dans cette publication afin qu'elles soient mieux utilisées par les Parties contractantes.
98. Il est nécessaire de poursuivre le renforcement de la question des espèces envahissantes. Le soutien de la France au CAR-SPAW a été salué ; le travail n'aurait pas été possible sans cela. Lors du prochain STAC et COP, comme l'a soulevé la France, la question de l'espèce devrait être discutée. Les discussions lors des réunions techniques n'ont pas suffisamment eu lieu, cependant des efforts devraient être faits pour s'assurer que les espèces soient incluses. Le délégué de la République dominicaine a remercié le Groupe de travail pour le travail accompli en faveur de la création d'un site SPAW du Parc National Cotubanama.
99. Le délégué des Pays-Bas a remercié la France, la Colombie, les États-Unis et la République dominicaine pour leurs interventions. Le Secrétariat et le CAR-SPAW ont été félicités pour l'énorme travail accompli et pour sa qualité au cours de l'exercice biennal 2019-2020, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les remarques précédentes qui ont pris en considération les difficultés financières dans le plan de travail pour le prochain exercice biennal ont été soulignées. La nécessité d'être réaliste quant à ce qui pouvait et ne pouvait pas être fait, ainsi que de clarifier les rôles et les responsabilités a également été soulignée.
100. Le délégué a souligné l'importance des désignations d'espèces et a regretté qu'une décision n'ait pas pu être prise lors de la COP actuelle et a exprimé l'espoir qu'une décision sur l'espèce pourrait être prise lors de la prochaine COP. Il appuie les observations faites par les États-Unis, la France et la République dominicaine sur la nécessité de maintenir les processus en conformité avec le Règlement. Une demande d'orientation et de sensibilisation du Secrétariat sur le Règlement intérieur pour l'exercice biennal à venir, soulignant l'importance de la sensibilisation et de l'inclusion des pays hispanophones.
101. Il a fait remarquer que le Protocole pourrait bénéficier d'une plus grande clarté et de directives convenues dans le Règlement intérieur, en particulier les Groupes de travail concernant l'utilisation des trois (3) langues de la Convention, étant donné qu'il y avait parfois un manque de clarté sur ce qui avait été convenu entre les Parties contractantes en ce qui concerne les langues parlées au sein des groupes de travail. D'autres organes du PNUE et programmes des mers régionales doivent être davantage guidés pour assurer la transparence et les directives sur les langues parlées.
102. Le délégué du Panama a souligné le travail accompli dans le cadre des activités de suivi de la Convention de Cartagena et a félicité le Secrétariat. Il a déclaré que le travail accompli était très important et exprima l'espoir de voir la fin de la pandémie. Le Panama a appelé à l'action sur la conservation des espèces envahissantes et la question de l'afflux de sargasses et a remercié le gouvernement français de soutenir le CAR-SPAW.
103. Le Président a donné la parole à des remarques complémentaires des Parties contractantes. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'observations supplémentaires de la part des Parties contractantes, la parole a été ouverte aux observateurs.
104. M. Gerald Mannaerts, en cette qualité de coordinateur du réseau CARI'MAM rassemblant les ONG, les scientifiques et les gestionnaires de MPA travaillant sur la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes, a exprimé sa gratitude au Président, au Secrétariat et au CAR-SPAW pour l'opportunité de participer à la réunion.
105. En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins, il a déclaré que plus de 20 experts régionaux de 16 territoires avaient signé une déclaration commune reconnaissant les nombreuses menaces auxquelles les mammifères marins sont confrontés dans les eaux de la région. Des experts reconnus unissent

leurs forces pour appeler les gouvernements et les décideurs politiques à hiérarchiser leurs actions afin de faire face aux menaces actuelles à la conservation et au bien-être des mammifères marins dans la région.

106. Les menaces comprenaient, sans toutefois s'y limiter, les prises accessoires et l'enchevêtrement, la chasse et la prise directes, l'exploitation pétrolière ou le trafic maritime, entraînant une augmentation de la pollution sonore et chimique ou des collisions avec des navires. Tout cela est étroitement lié au bon état de l'écosystème mondial et de la santé humaine.
107. Il espérait sincèrement que cet appel sans précédent serait entendu par toutes les Parties contractantes présentes. Un document fournissant plus d'informations a été partagé et sera présenté avant la fin de l'année, à plusieurs conférences mondiales telles que la conférence GCFI et la conférence SMM et diffusé au grand public et plus tard à la presse.
108. Le Président remercia les délégués de leurs interventions, puis a demandé au Secrétariat d'aborder certaines des questions soulevées en matière de communication.
109. Le Secrétariat, Mme Lopez, a remercié les Parties contractantes qui ont reconnu le travail du CAR-SPAW et la collaboration des différents donateurs, en soulignant le soutien du Gouvernement français et le travail du Secrétariat. Le Secrétariat a également pris note des observations formulées pour améliorer son travail en mettant l'accent sur une collaboration accrue directement avec les points de liaison nationaux. L'organisation de la réunion des points de liaison nationaux des Parties contractantes afin de fournir des orientations sur les différents projets et propositions se poursuivrait.
110. Les observations de la République dominicaine concernant sa demande d'appui pour ses travaux sur les espèces envahissantes et la poursuite d'aspects spécifiques des travaux du Secrétariat ont été notées. Ils ont également fait une proposition conforme au libellé d'une décision dans laquelle ils ont demandé au Secrétariat de souligner la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques et la restauration des écosystèmes. Le Secrétariat en a pris note et il sera inclus dans les projets de décision pour examen.
111. Les Parties contractantes ont été encouragées à envoyer au Secrétariat leurs contributions supplémentaires sur les décisions ou à les placer dans la messagerie du chat avant le débat. Mme Lopez a indiqué que deux rôles clés principaux seraient nécessaires au cours du prochain exercice biennal, à savoir la collaboration et la transparence. L'engagement des Parties contractantes serait également nécessaire. Les Parties contractantes ont été invitées à jouer un rôle actif dans l'appui à la Région des Caraïbes et à partager les travaux du Secrétariat en renforçant les capacités et en faisant connaître les efforts.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2021-2022

112. Au nom du Secrétariat, Mme Lopez a présenté le projet de plan de travail et de budget du Sous-programme SPAW pour l'exercice biennal 2021-2022 » (contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.42/3 Rév. 1) qui a été élaboré sur la base des décisions des réunions précédentes de la Conférence des Parties, afin d'aborder les questions et initiatives pertinentes et émergentes en matière de biodiversité mondiales et régionales, et de poursuivre le développement d'alliances stratégiques.
113. Mme Lopez a attiré l'attention de la Réunion sur le fait que le Secrétariat avait convoqué plusieurs réunions pour discuter du contenu du plan de travail et du budget à la suite de la réunion du STAC9 en mars 2021. Conformément au Règlement intérieur et au mode de fonctionnement du Secrétariat, le plan de travail et le budget ont été présentés, et il a été observé que certains changements étaient nécessaires avant d'être présentés à la Conférence des parties. Le Secrétariat a noté que l'un des projets des décisions, qui était également l'une des recommandations du STAC9, demandait qu'un examen détaillé du plan de travail et du budget soit effectué.
114. Le personnel du Secrétariat de SPAW est composé de l'Officier de programme, du CAR-SPAW, de l'assistant de gestion de programme, des stagiaires et le Secrétariat travaille en étroite coopération avec le CAR-SPAW. Les deux SPAW et AMEP partagent le personnel, en particulier les assistants de gestion de programme. Mme Lopez a noté que le poste était vacant depuis les trois (3) premiers mois de 2021. Des remerciements ont été exprimés aux stagiaires. SPAW avait actuellement un (1) stagiaire du Royaume-Uni.
115. Les principaux aspects sous la *Coordination du Programme* se concentreraient sur 1) promouvoir la ratification ; 2) une collaboration et une communication accrues ; 3) Améliorer la coordination régionale des MPA et des zones protégées ;

et 4) la coordination dans son ensemble.

116. Un résumé des principaux produits et indicateurs de succès au titre du sous-programme a été fourni. Parmi les résultats obtenus, mentionnons la convocation des réunions STAC9 et COP11. Un plan de travail stratégique et rationalisé pour 2023-2024 sera élaboré, des fonds seront recueillis à l'appui des objectifs de SPAW et une participation accrue des donateurs et des organismes de financement concernés.
117. Parmi les indicateurs de succès figuraient la convocation réussie de réunions avec des recommandations appropriées, une feuille de route pour une mise en œuvre intégrale, un plan de travail avec la pleine participation de toutes les Parties contractantes avant les réunions et une collaboration et des initiatives régionales accrues à l'appui du Protocole SPAW.
118. En ce qui concerne le plan de travail des activités de coordination des programmes, on pourra comprendre les éléments suivants : 1) la coordination avec les programmes, donateurs et organisations concernés afin de développer des synergies et une collaboration ; 2) soutenir la mise en œuvre des Mémoires d'entente existants et des accords de collaboration avec les MEA et initiatives existantes, le Secrétariat a noté, d'après les observations de la Colombie, qu'il était nécessaire d'assurer davantage la liaison avec les points de liaison pour la participation d'INVEMAR, par exemple ; et 3) une programmation conjointe avec le CAR-SPAW, similaire à l'AMEP et à ses CAR, afin d'avoir un programme d'activités plus efficace et une plus grande fluidité et transparence dans les échanges bilatéraux.
119. Un résumé a été fourni concernant les activités du plan de travail 2021-2022 et du budget pour la coordination du programme.
120. Pour le *Renforcement des zones protégées*, le Secrétariat s'est félicité que la République dominicaine se concentre sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des zones protégées. Le soutien du projet MEA ACP se concentrera sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion par le biais des RAR et de l'apprentissage entre pairs et de l'échange / mentorat. Le renforcement des capacités était conforme à ce qui précède en collaboration avec l'UICN et d'autres partenaires. Il y avait aussi une boîte à outils pour l'efficacité de la gestion et les zones protégées organisée par la Division des écosystèmes des Nations Unies. Une initiative de petite subvention sera lancée avec plusieurs partenaires pour améliorer le réseau écologique des zones protégées.
121. Un résumé des principaux produits et indicateurs de succès au titre du sous-programme a été fourni. Les résultats relatifs à l'amélioration de la capacité de prestation et de gestion du CaMPAM ont été soulignés. L'indicateur de réussite, l'augmentation du nombre de praticiens de MPA impliqués dans le renforcement des capacités, était conforme au cadre de la biodiversité et contribuerait à améliorer les écosystèmes de la région.
122. L'un des résultats du projet ACP MEAs III a été de construire un ou plusieurs réseaux fonctionnels de zones protégées classées à SPAW couvrant des habitats et des écosystèmes interconnectés pour restaurer et maintenir la santé des océans. Au cours du dernier exercice biennal, un consortium de réseaux de gestionnaires de MPA a été développé. Le réseau comprenait CaMPAM, NAMPAN, DCNA, MPA Connect, BIOPAMA et RedGolfo. Sous la direction des Parties contractantes, des efforts seront déployés pour travailler ensemble afin d'identifier les sous-régions couvertes par chacun de ces réseaux et les ressources seront investies de manière coordonnée.
123. En ce qui concerne les réseaux de MPA, en particulier la fonction principale du consortium de réseaux de gestionnaires de MPA, le CAR pourrait travailler avec les espèces, les projets et les groupes de travail en collaboration avec des partenaires tels que GCFI et l'académie sur la façon de créer des synergies et un cadre de coopération à l'appui des décisions des différents accords multilatéraux sur l'environnement, mais plus important encore, le protocole SPAW. Les sponsors de MPA pour 2021-2022 ont été reconnus. Les projets en cours devaient être achevés dans les mois à venir.
124. Pour le *Renforcement des zones protégées dans l'ensemble de la région des Caraïbes*, le CAR-SPAW continuera de travailler avec la liste des MPA, les annexes des espèces et le rapport sur les exemptions volontaires. Le budget a été présenté et résumé. La source de financement des zones protégées provenant du projet ACP MEA III. Mme Lopez a expliqué qu'il y avait un défi avec le projet en raison de COVID, l'Union européenne (UE) avait une politique qui exigeait que les partenaires exécutent 70% des fonds pour recevoir le décaissement de la prochaine tranche de financement. Les fonds pour cette année n'ont pas encore été alloués.
125. Il n'y avait pas de financement disponible pour l'*Élaboration de lignes directrices pour la gestion des zones et espèces protégées* de l'exercice biennal.

126. Les efforts pour la *Conservation des espèces menacées et en voie de disparition* seraient focalisés sur 1) les mammifères marins 2) les tortues de mer (améliorer le travail avec WIDECAST) ; 3) les espèces envahissantes (la maladie de perte de tissu corallien pierreux et les sargasses ; 4) amélioration des requins et des raies ; et 5) les mangroves, les coraux et les herbiers marins. Un résumé du budget par activité et par année a été fourni.
127. En ce qui concerne la *Conservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins*, les travaux se poursuivraient sous 1) les récifs coralliens ; 2) les sargasses ; 3) la gestion écosystémique et d'autres approches visant à améliorer la gestion des écosystèmes et l'utilisation durable des océans ; et 4) les zones humides et les mangroves.
128. La répartition du plan de travail du projet suédois a été décrite. Les fonds alloués ont été finalisés. Le projet CLME+ du FEM s'est achevé avec succès et il ne restait plus de fonds. Le projet ACP MEAs III serait prolongé jusqu'en 2024 tandis que les projets CARIB COAST et CARI'MAM seraient finalisés fin 2021. Deux (2) projets ont été le pipeline, à savoir le projet du FEM « Gulf of Mexico Large Marine Environment (GoM) » et le projet PROCARIBE+ du FEM. Ce projet GoM du FEM se concentrera sur le Mexique, les États-Unis et Cuba, et l'élaboration de la proposition pour ce dernier devrait commencer en 2023.
129. Le projet de mise à contribution d'un mouvement dans les Caraïbes : Le projet *Advancing Coral Reef Restoration with Tourism Leaders* a travaillé en étroite collaboration avec l'industrie du tourisme pour créer des lignes directrices pour restaurer les récifs, identifier des projets pilotes et des opportunités de renforcement des capacités dans toute la région. Cela a été fait en collaboration avec la Division de l'écosystème du PNUE. Un autre projet devait entrer en service pour soutenir le Belize et le Honduras. Un résumé du budget par activité et par an a été fourni ainsi que le budget du Programme SPAW pour l'exercice biennal 2021-2022.
130. La Présidente a remercié le Secrétariat pour son exposé si complet sur le plan de travail et le budget et a invité les Parties contractantes à formuler des observations.
131. Le délégué des États-Unis a indiqué que les États-Unis appréciaient grandement la présentation du plan de travail et du budget. Par la suite, le Secrétariat et le CAR-SPAW ont été remerciés d'avoir compilé le document, de l'avoir présenté au STAC et d'avoir continué à collaborer avec les points de liaison pour le réviser et le mettre à jour.
132. Le délégué des États-Unis a présenté un certain nombre de suggestions à la STAC9 dans le but d'améliorer la transparence des opérations de SPAW, y compris la reformulation du plan de travail et du budget. Ils sont très reconnaissants que le Secrétariat et le CAR-SPAW aient déjà mis en œuvre plusieurs suggestions qui, selon eux, ont considérablement amélioré les processus du SPAW.
133. Le délégué a souligné que la recommandation III (5) du STAC9 demandait au Secrétariat et au CAR-SPAW de solliciter les contributions des Parties contractantes et des observateurs lors de l'élaboration du prochain plan de travail et du prochain budget. La Recommandation VIII (4) demandait également au Secrétariat de consulter les groupes de travail sur l'élaboration des priorités pour le prochain plan de travail. Ils croyaient que cela améliorerait considérablement la transparence, la clarté et la cohésion des processus SPAW à l'avenir.
134. Le plan de travail a été considéré comme très ambitieux, mais comme indiqué précédemment, les États-Unis ont encouragé toutes les personnes présentes à la réunion à continuer de se concentrer sur la mise en œuvre effective du Protocole SPAW. En outre, comme l'a mentionné Mme Lopez, au cours de la Conférence des Parties de LBS, les États-Unis ont proposé que le Secrétariat de la Convention de Cartagena envisage des réunions virtuelles du STAC et de la Conférence des Parties pour le prochain exercice biennal.
135. Bien qu'ils aient reconnu les inconvénients des réunions virtuelles, les États-Unis ont estimé que cela pourrait être une nécessité en raison de la situation financière désastreuse. Au cours de la réunion de la COP LBS la veille, ils ont appris que si les STAC et les COP pour le prochain exercice biennal avaient lieu, pratiquement des économies pourraient être d'environ 200 000 dollars. Bien que les réunions virtuelles ne soient peut-être pas idéales, des économies de cette ampleur méritaient certainement d'être envisagées. La question a été soulevée pour examen par la COP SPAW et serait également soulevée dans le contexte de l'IGM.
136. Enfin, les États-Unis ont félicité la République dominicaine pour la nomination du parc national de Cotubanama.
137. Le délégué de la Colombie a déclaré que la Colombie considérait que les activités menées par le sous-programme SPAW sont de la plus haute importance et de la plus grande utilité. Il ne s'agissait pas seulement d'atteindre les objectifs et de la portée du Protocole SPAW et de la Convention de Cartagena, mais aussi d'autres instruments, tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui ont grandement et de manière précieuse contribué à la

protection, à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité marine, ainsi qu'à la lutte contre les causes ou les facteurs qui la menacent.

138. Pour cette raison, la Colombie a invité le Secrétariat et le CAR-SPAW à être beaucoup plus actifs et à participer à d'autres processus de l'agenda environnemental multilatéral où une défense adéquate et l'intégration des intérêts de la région des Caraïbes dans d'autres processus étaient nécessaires. En outre, la diffusion et la participation d'un plus grand nombre de pays aux activités et aux progrès du sous-programme.
139. Le Chef de la délégation de la République dominicaine a remercié le Secrétariat pour la présentation du plan de travail et du budget. Il s'est félicité de voir les activités dans les projets qui ont assuré l'efficacité du protocole et la mise en œuvre des objectifs. En ce qui concerne les questions financières, il a été déclaré lors de la réunion de la COP LBS que la possibilité de poursuivre les réunions virtuelles devrait être envisagée pendant un certain temps. Il s'est également réjoui de voir les travaux prévus pour la gestion des zones protégées.
140. Le chef de la délégation de la France a remercié le Secrétariat pour la présentation ainsi que la Colombie et la République dominicaine pour leurs interventions. Mme Inness a également été remerciée pour son aimable mot d'introduction. Le délégué a ensuite rappelé que l'examen effectué par le PNUE avait identifié des difficultés avec le programme SPAW tant du point de vue financier que du point de vue de la gouvernance.
141. La demande de clarification des livrables du programme et des rôles respectifs du Secrétariat et du CAR-SPAW a été exprimée au cours des différents pré STAC, du STAC et des groupes de travail par plusieurs Parties, dont la France. Le délégué de la France s'est également félicité que les demandes aient été intégrées au programme du prochain exercice biennal avec des éclaircissements supplémentaires, même si les efforts dans ce domaine devaient être poursuivis.
142. La délégation française a félicité le Secrétariat et le CAR-SPAW pour leurs efforts visant à clarifier les délais, les livrables et leurs rôles respectifs et a rappelé la nécessité de poursuivre les efforts visant à clarifier les rôles respectifs du Secrétariat et du CAR-SPAW, qu'elle a salués et encouragés.
143. L'observateur de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines est intervenu dans la messagerie du chat. Elle a déclaré que le Secrétariat de la Convention sur les tortues marines se réjouissait à la perspective de renforcer la collaboration avec le Protocole SPAW, en participant au groupe de travail sur les espèces, en vue d'attirer l'attention sur la tortue luth de l'Atlantique Nord-Ouest et de travailler ensemble pour y remédier.
144. Le Président remercie les Parties contractantes pour leurs interventions. Il a souligné que les Parties touchaient des points essentiels, en particulier en ce qui concerne l'organisation de réunions virtuelles.
145. La déléguée de la République dominicaine a déclaré qu'elle souscrivait aux observations précédemment exprimées par le chef de la délégation pour la République dominicaine. La présentation des activités du projet a inclus la diversité des sujets qui étaient abordés à la fois par le comité au sein de leurs groupes et sous-groupes, et par le Secrétariat dans les projets de ses programmes. Ses réflexions sur une plus grande efficacité ont été alignées sur celles du délégué de la France. Il faudrait du temps pour s'adapter aux nouvelles conditions, mais cela était nécessaire pour s'améliorer.
146. Des améliorations étaient nécessaires pour la coordination et les synergies sur les actions, les plans, les plates-formes et les différentes initiatives. Bien que le Protocole a inclus une expectative élevée de travail, l'accent devrait être mis sur le milieu marin et les océans. L'accent national devrait être mis sur la biodiversité marine dans les zones marines protégées. Elle a déclaré qu'un plus grand soutien était nécessaire de la part du Protocole sur les questions liées aux MPA. Il y avait un manque d'efficacité de la gestion et qu'il était inutile de déclarer de nouveaux domaines sans gestion en place.
147. Elle a indiqué à la réunion que le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles avait deux représentants pour le Protocole SPAW, l'un pour les zones protégées et l'autre pour l'environnement côtier et marin.
148. L'observateur de l'Institut du bien-être animal (AWI), se référant aux réunions mensuelles avec les Parties contractantes mentionnées par Mme Lopez, a suggéré que les observateurs s'organisent également pour tenir régulièrement des réunions virtuelles afin de partager des informations, des compétences et travailler en réseau. Cela était particulièrement important compte tenu du manque actuel de capacité de se rencontrer personnellement. Elle a offert les services de l'Animal Welfare Institute, ainsi que ceux de Monitor Caribbean pour que les réunions virtuelles

aient lieu. Elle a également encouragé les personnes intéressées à la contacter à l'adresse susan@awionline.org.

149. Le Secrétariat, Mme Lopez, a remercié les participants à la Réunion pour les commentaires et les recommandations reçus. Elle a pris note du soutien à l'une des recommandations de la COP LBS pour l'organisation de réunions virtuelles, une mesure d'économie en raison des contraintes financières. Elle a ajouté que la COVID-19 n'était plus une pandémie mais une épidémie, donc à l'avenir il faudrait apprendre à s'adapter à un nouveau mode de vie. Toutefois, elle a déclaré que le Secrétariat reconnaissait que les réunions virtuelles n'offrent pas le même type d'interaction que les réunions en personne.
150. Mme Lopez a demandé aux Parties contractantes de fournir des orientations sur la voie à suivre et leur a rappelé que l'objectif était d'appuyer le travail sur le terrain, comme l'a mentionné le délégué de la République dominicaine. Les commentaires de la France concernant la marge d'amélioration entre SPAW et CAR-SPAW en termes de définition des rôles et des responsabilités ont été salués. Le Secrétariat a reconnu l'importance de se réunir une fois par mois avec les points de liaison nationaux. Mme Lopez a ajouté que dans le cadre de son plan de travail, l'objectif était de se connecter bilatéralement individuellement avec l'un des points de liaison nationaux pour recevoir les contributions et savoir si elles allaient dans la direction prévue par le Protocole SPAW.
151. Les observations de la République dominicaine sur son soutien à l'efficacité de la gestion ont été bien accueillies et étaient conformes aux objectifs du projet ACP MEA, comme mentionné précédemment. La Colombie a bien accueilli ses observations sur la participation au programme national visant à améliorer la diversité biologique ainsi que sur son utilisation et sa gestion durables. Mme Lopez a également reconnu et exprimé sa gratitude à Mme Susan Milward de l'AWI pour son soutien constant à la Convention de Cartagena au fil des ans.
152. Le délégué des Pays-Bas a remercié le Secrétariat pour ses remarques enrichissantes. Il a déclaré qu'il était important de revenir au bon rythme de la Conférence des Parties, car il était difficile d'avoir une discussion à mi-chemin de 2021.
153. Le délégué des États-Unis a fortement soutenu l'intervention des Pays-Bas via le chat.
154. Le délégué de Cuba a remercié le Secrétariat de les avoir invités à participer et a indiqué qu'ils avaient des défis technologiques en raison de la plate-forme utilisée pour la réunion. Il a été demandé au Secrétariat d'examiner les modalités d'organisation des réunions futures et de fournir un appui financier à cet égard aux pays qui pourraient en avoir besoin.
155. Le Président a remercié Cuba de son intervention et lui fait une suggestion dans laquelle le Secrétariat pourrait étudier les modalités d'organisation des futures réunions, en tenant compte des préoccupations soulevées par les Parties. Elle a souligné qu'il y avait des avantages et des inconvénients à organiser des réunions virtuelles et en présentiel.
156. Le Secrétariat, Mme Inniss, a répondu que le Secrétariat avait tout mis en œuvre pour que tous les pays puissent participer confortablement à la réunion via la plate-forme choisie. Au mois d'avril 2021, une enquête avait été envoyée à tous les pays pour s'enquérir sur quelles plateformes étaient autorisées au niveau national ou qui étaient plus simples d'accès. Sur la base des réponses reçues et du niveau de financement disponible pour la réunion, il a été décidé d'utiliser la plate-forme Zoom.
157. Le Secrétariat n'a découvert que récemment que la plate-forme Zoom était difficile pour certains pays. L'amélioration significative des opérations de la plate-forme basée sur le STAC SPAW au mois de mars et d'avril a été notée. L'objectif a été de minimiser les défis techniques précédemment rencontrés en utilisant deux (2) plates-formes simultanément pour la réunion.
158. Le Secrétariat a reconnu qu'à l'avenir, il restait encore du travail à faire compte tenu de la décision éventuelle des Parties contractantes d'accueillir virtuellement la prochaine série de réunions. Mme Inniss a déclaré que le Secrétariat continuerait de travailler avec les Parties contractantes pour s'assurer que la plate-forme la plus pratique était disponible.
159. Mme Inniss a exhorté les pays à reconnaître que le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF) était le principal appui financier du Secrétariat et a encouragé les pays à veiller à ce que leurs contributions soient à jour et versées en temps opportun, de préférence au début de l'année, lorsqu'elles étaient dues. Un financement adéquat au sein du CTF permettrait au Secrétariat de satisfaire les demandes de tous les pays pour la plate-forme de réunion.
160. Elle a souligné que la plate-forme Kudo était trois (3) fois plus chère que les autres plates-formes examinées (Zoom et Microsoft Teams) Le Secrétariat a compris que la plupart des pays bénéficieraient de l'utilisation de Kudo, mais il

n'y avait pas de financement disponible (93 000 \$ US) pour l'utilisation de KUDO pour ces réunions. Le Secrétariat reconnaît que les pays ont encore des problèmes de connectivité et s'efforcera de résoudre ces problèmes au cours de l'exercice biennal. Mme Inniss a souligné que les pays devraient donc travailler ensemble pour y parvenir.

161. La directrice de CAR-SPAW, Mme Sandrine Pivard, en réponse au commentaire de Mme Lopez concernant le projet CARIB COAST, a déclaré qu'il avait été prolongé jusqu'en 2022, en raison de la COVID-19, sans financement supplémentaire. En ce qui concerne l'intervention de la Colombie sur l'appel à propositions, le CAR-SPAW a pris en considération les améliorations apportées à la proposition sur la base de son expérience de l'année précédente. Des efforts ont été faits pour s'assurer que les points de liaison seraient informés de l'appel bien à l'avance cette année, y compris en contribuant au projet. Le CAR-SPAW fournirait aux Parties la liste des propositions qui nécessitaient l'approbation, et l'acceptation formelle du point de liaison national était nécessaire pour que le financement soit approuvé. Aucune proposition n'a été reçue concernant la Colombie en 2021.
162. La réunion a été invitée à approuver l'ébauche du plan de travail et du budget de la SPAW tel que révisé par le STAC9 SPAW et à fournir des commentaires et des recommandations spécifiques au besoin. Le plan de travail et le budget sera soumis à la dix-neuvième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la sixième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, en tant que partie du plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période biennale 2021-2022 pour son adoption finale.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (STAC9) AU PROTOCOLE SPAW

163. Le Président a présenté les Recommandations du STAC9 SPAW pour examen et approbation (réunions virtuelles 17-19 mars et 14-15 avril 2021) contenues dans les documents UNEP(DEPI)/CAR WG.42/9 et/8. Le Secrétariat a attiré l'attention de la Réunion sur les documents pertinents, comme suit, à l'appui des Recommandations du STAC9 :
- Examen de la proposition de la République dominicaine d'inscrire le « parc national de Cotubamana » au titre du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 et UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.22 et proposition du « Parc national de Cotubamana » par la République dominicaine en vue de son inscription sur la liste en vertu du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.22 Add.1) concernant **Recommandation V (2) STAC9** .
 - Le rapport du Groupe de travail sur l'inscription des espèces sur la liste des espèces dans les annexes du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.34 **Recommandation XI (1) STAC9** ;
 - L'état des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes (SoMH) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5) et le plan d'action stratégique régional pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la région des Caraïbes 2021-2030 (RSAP) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6) **Recommandation IX (1) STAC9** ;
 - Évaluation de l'impact et de l'efficacité du Réseau des zones marines protégées des Caraïbes et forum (CaMPAM) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.7 Add.1) et Orientations stratégiques et plan pour le CaMPAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.8); **Recommandation V (6) STAC9** ;
 - Développement d'un réseau écologique entre les MPA (zone marine protégée) de la région des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10) **Recommandation V (8) STAC9**.
 - Document technique sur le Sargassum 2021 : Transformer la crise en opportunité (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.35) **Recommandation VII (2 et 3) STAC9**.
 - Rapport de synthèse sur la mise à jour du plan d'action pour les mammifères marins et la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes : Une analyse scientifique et technique (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Addendum.1) **Recommandation XI (7) STAC9** ;
164. Le chef de délégation de la France a formulé des observations sur les documents mentionnés. Concernant le *développement d'un réseau écologique entre les MPA (zone marine protégée) de la région des Caraïbes* (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10) **Recommandation V (8) STAC9**. La France a souligné l'intérêt de cette action, la nécessité d'impliquer pleinement le CAR-SPAW, l'importance et la diversité des MPA Français dans la région

dont le Sanctuaire des Mammifères Marins d'Agoa et le savoir-faire de son Office pour la biodiversité (OFB) dans ce domaine.

165. La France, comme dans d'autres domaines, a été à la disposition du programme SPAW pour avancer dans cette direction et a réitéré son souhait d'être pleinement associée à cette action, y compris le comité directeur. Lors d'une réunion de travail précédente sur le programme de travail, il a été noté avec satisfaction que le comité directeur de cette action, qui à l'époque ne concernait qu'une seule partie, serait ouvert à un plus grand nombre de Parties.
166. La France s'est déclarée favorable à la protection effective de 30% de la surface marine mondiale, ce qui constituait un seuil minimum pour la communauté scientifique internationale. La France a rappelé qu'elle s'est jointe au Costa Rica sur une coalition de plus de soixante (60) Etats en faveur de l'objectif énoncé et espérait que tous les Etats de la région y adhéreraient (la Coalition haute ambition pour la nature et les peuples) en vue de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique. La France a remercié la délégation de la Colombie, de la République dominicaine, de la Grenade, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua et du Panama d'avoir rejoint cette ambitieuse coalition en faveur des zones marines protégées.
167. En ce qui concerne le *Rapport du Groupe de travail sur l'inscription des espèces sur la liste des annexes du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.34 Recommandation XI (1) STAC9*, la France a félicité les groupes de travail, en particulier le groupe de travail sur les espèces composé d'experts et de scientifiques de premier plan sur la base de l'état actuel de la recherche, pour la grande qualité de leurs travaux au cours de l'exercice biennal précédent.
168. La France a rappelé l'importance unanimement saluée de l'existence des groupes de travail pour contribuer à une efficacité accrue du Protocole SPAW et à une plus grande appropriation par les parties. La France regrette que la pleine exploitation de ces travaux ait été rendue impossible, malgré son grand intérêt, en raison des divers dysfonctionnements du STAC en mars et avril qui n'étaient pas très propices à la mobilisation des experts et des Parties pour le prochain exercice biennal.
169. Concernant l'*Examen de la proposition de la République dominicaine d'inscrire le « parc national de Cotubamana » au titre du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4 et UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.22 et proposition du « Parc national de Cotubamana » par la République dominicaine en vue de son inscription sur la liste en vertu du Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.22 Add.1) en réponse à la Recommandation V(2) STAC9*, la France a félicité la République dominicaine pour l'inclusion du Parc national Cotubanama dans la liste des zones protégées de SPAW.
170. En ce qui concerne le *Document technique sur le Sargassum 2021 : Transformer la crise en opportunité (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.35) en réponse à la Recommandation VII (2 et 3) du STAC9*, la France a rappelé l'importance de la lutte contre l'afflux de Sargasses et l'importance de la coopération internationale en la matière.
171. Concernant le *Rapport de synthèse sur la mise à jour du plan d'action pour les mammifères marins et la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes : Une analyse scientifique et technique (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Addendum 1) Recommandation XI (7) STAC9*, la France a félicité le CAR-SPAW pour le travail de qualité réalisé avec le financement de l'Union européenne dans le cadre du projet CARI'MAM. L'importance d'élaborer le nouveau plan d'action fondé sur ces travaux serait soulignée.
172. Le Président et les États-Unis se sont joints à la France pour féliciter la République dominicaine d'avoir inclus la zone protégée sur la liste des zones marines protégées de SPAW.
173. Concernant l'*état des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes (SoMH) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5) et le plan d'action stratégique régional pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la région des Caraïbes 2021-2030 (RSAP) (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6) Recommandation IX (1) STAC9* ; La France a salué le plan d'action en tant que stratégie régionale pour les principaux habitats marins (*via chat*). Il a souligné l'importance pour la survie de ces différents écosystèmes de grands prédateurs tels que *élasmobranches* et pour la survie des récifs coralliens, la nature cruciale des poissons coralliens herbivores, ainsi que les divers engagements internationaux et les conclusions internationales dans ce domaine (résolution de l'UICN, recommandations de l'ICRI pour les Caraïbes).
174. Mme Lopez, au nom du Secrétariat, a félicité le délégué de la France pour ses remarques rappelant aux Parties de féliciter les experts et les groupes de travail pour leur excellent travail et leurs réalisations. Elle a dit que le Secrétariat attendait avec intérêt de renforcer les propositions dans les délais et les directives et les délais requis. La gratitude a

été exprimée vu l'importance de Cotubanama.

175. La déléguée de la Colombie a exprimé son appréciation et sa gratitude pour le travail accompli par le groupe de travail sur les zones protégées et le grand engagement de la République dominicaine à présenter le parc national de Cotubanama sur la liste des zones protégées en vertu du Protocole SPAW. Cet effort a été soutenu par la Colombie. En outre, elle a souligné le travail effectué par le groupe de travail sur les espèces et les discussions importantes autour des espèces et des questions liées aux poissons herbivores. Le rôle des pays de la région dans le groupe a également été souligné et ils ont été encouragés à continuer à participer de manière constructive.
176. En raison du manque de clarté et de certitude du règlement du Protocole dont le groupe a fait l'expérience, La Colombie a appelé à la nécessité d'être clair et de trouver des alternatives permettant de faire avancer l'examen des propositions afin d'éviter de créer un précédent négatif sur les procédures ou ce qui a été établi dans le texte du Protocole.
177. Afin d'éviter les divergences qui interrompraient et entraveraient l'avancement des propositions des Parties, le Secrétariat et le CAR-SPAW ont examiné le Règlement intérieur afin d'être clairs sur :
 - Qui pourrait présenter des propositions,
 - Les fonctions et la portée du groupe de travail,
 - Qui avait le pouvoir de demander des amendements au texte du Protocole et à son règlement,
 - Les délais et chacune des mesures à prendre, ainsi que d'autres aspects qui ont permis au Secrétariat, au groupe de travail et aux Parties d'avoir une certitude et une clarté quant aux procédures à mettre en œuvre.
178. Le délégué des États-Unis a remercié le Secrétariat d'avoir facilité les échanges des Parties contractantes sur les recommandations, à la fois par courrier électronique et par le biais de réunions virtuelles. Des remerciements ont également été exprimés aux autres Parties contractantes, qui ont apporté une contribution réfléchie et ont consacré beaucoup de temps au processus. La délégation des États-Unis était convaincue que les recommandations reflétaient fidèlement le débat sur le STAC9 et continuaient de faire progresser les travaux collectifs dans le cadre du Protocole SPAW.
179. Le délégué des États-Unis a attiré l'attention de la Conférence des Parties sur la recommandation IV du STAC9 sur le Protocole SPAW et le Sous-Programme. La quatrième recommandation de cette section a été d'établir un comité ou un groupe de travail chargé de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations. Ils estimaient qu'il s'agissait d'un point qui nécessitait un examen plus approfondi de la part de la Conférence des Parties, et que si la Conférence des Parties souhaitait procéder à la création d'un tel comité ou groupe de travail, la voie à suivre devait être précisée.
180. Le Chef de la délégation de la République dominicaine s'est félicité du travail incommensurable accompli par le Groupe de travail sur les zones protégées en ce qui concerne la proposition qu'ils ont présentée d'inclure le Parc national de Cotubanama sur la liste des sites inscrits SPAW. Le Parc national de Cotubanama détenait non seulement des richesses biologiques terrestres et marines de premier ordre, mais aussi des ressources historiques et culturelles, d'importantes mangroves et zones humides.
181. Le délégué des Pays-Bas a appuyé l'intervention des États-Unis concernant la recommandation IV sur le comité à mettre en place pour suivre les progrès accomplis. Une question a été posée au secrétariat et aux parties contractantes sur la question de savoir si la mise en œuvre de cette décision serait possible compte tenu de la mise en œuvre du comité de suivi. Il a dit qu'il n'était pas clair si le Comité de suivi était actif dans le passé et qu'il croyait qu'il n'avait pas été actif au cours de l'exercice biennal précédent. Les Pays-Bas ont également félicité la République dominicaine pour l'inscription de leur zone protégée.
182. Le chef de la délégation de la France, par chat, s'est félicité de l'initiative récente du Secrétariat de réunir les points de liaison chaque mois et d'appeler à une réunion régulière du bureau. La France a rappelé la nécessité de réserver, comme prévu, une partie des travaux futurs à la protection et à une meilleure gestion des *élasmobranches* déjà présents à l'annexe III du protocole et des poissons coralliens herbivores, en particulier les poissons perroquets, et d'autres poissons, sans oublier les mammifères marins et les tortues.
183. L'observateur de Lightkeepers USA a fait une intervention dans le chat. Elle a déclaré qu'en tant qu'observatrice de longue date et partisane du Protocole, elle voulait noter leur préoccupation quant au fait que les observateurs n'étaient

pas invités à participer aux réunions mensuelles de SPAW concernant la rédaction des Recommandations STAC9. Selon les procédures normales et lors de réunions en personne, les observateurs ont eu l'occasion de formuler des commentaires et de participer à l'examen des recommandations et des résultats du STAC. Comprenant que cela n'était pas possible cette fois-ci en raison de contraintes de temps ou d'autres contraintes, alors que des réunions et des formats virtuels étaient envisagés pour l'avenir, elle a encouragé le Secrétariat à revenir à des procédures cohérentes.

184. L'observateur de Planification et développement de la Fondation Inc (FDPI) a fait une intervention dans le chat soutenant le commentaire fait par le représentant de la Lightkeepers Foundation concernant l'inclusion d'observateurs dans la rédaction des recommandations des réunions.
185. Le Secrétariat, Mme Lopez, est convenu qu'il fallait clarifier le comité de suivi, puis a ajouté que les Parties contractantes étaient invitées à fournir la langue des décisions. Elle s'est félicitée des commentaires de la Colombie concernant la clarté de la procédure de soumission des propositions, ainsi que des délais et des critères de référence spécifiques et a mentionné la disponibilité d'un document, fourni par les États-Unis, qui décrivait les différentes directives et termes de référence.
186. Elle a déclaré qu'il était possible qu'un groupe de travail soit créé ou qu'un consultant soit embauché pour préparer des lignes directrices très claires sur la soumission de propositions. Mme Lopez a félicité la République dominicaine et le Groupe de travail sur les zones protégées pour la nomination du Parc national de Cotubanama.
187. La délégation des États-Unis a remercié les Pays-Bas pour leur intervention, via le chat. Ils ont exprimé leur curiosité quant à la manière dont un tel nouveau comité relevant de SPAW serait lié au comité de suivi global. Mme Lopez a répondu qu'on en discuterait plus tard. Elle a également pris note de certains commentaires d'observateurs et de groupes qui souhaitaient participer aux réunions mensuelles.
188. En ce qui concerne les groupes de travail et la révision des Termes de référence, la Directrice du CAR-SPAW, Mme Sandrine Pivard, a mentionné qu'il y avait des travaux en cours avec les points de liaison et les observateurs. Elle a proposé une brève discussion entre les groupes de travail de SPAW et du Protocole LBS, si les Parties contractantes en conviennent, et de tirer parti de l'expérience LBS. Elle a demandé l'avis de Stephanie Adrian, présidente du Groupe de travail à composition non limitée, ou de la communauté SPAW sur le mode de travail.
189. Le Secrétariat, Mme Lopez, s'est félicité des observations de Mme Pivard.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

190. Les participants ont été invités à soulever toute autre question qui n'était pas couverte par les points précédents de l'ordre du jour, mais ayant un rapport avec la portée de la Réunion.
191. Le délégué des Pays-Bas a réitéré l'intervention faite au début de la réunion concernant les langues du Protocole. Il a déclaré que l'utilisation des trois langues officielles au sein d'autres organes de la Convention et du Protocole, par exemple les groupes de travail et le bureau, n'était pas claire. Les Parties contractantes ont été invitées à se mettre d'accord sur les lignes directrices pour les langues de travail du Protocole au sein de ces organes. Le Secrétariat a été invité à fournir des orientations et des éclaircissements sur ce qui était possible compte tenu des contraintes financières.
192. L'observateur du FDPI a remercié le Secrétariat pour l'invitation à participer aux réunions. Il a recommandé que le Protocole SPAW adopte des lignes directrices claires et détaillées pour l'établissement de lignes de base pour les zones protégées inscrites sur la liste. Ces lignes directrices devraient couvrir la capacité d'utilisation et de gestion écologique, sociale ou publique. Il a souligné que l'évaluation des aires protégées par les pays et les initiatives se concentrait sur l'efficacité de la gestion, mais que la performance écologique des sites devrait également être évaluée.
193. Il a déclaré que si les sites répertoriés SPAW sont censés former un réseau écologique, alors les lignes de base devraient refléter les conditions écologiques au moment où les sites sont établis, car l'établissement de lignes de base périodiquement ne permettrait pas de déterminer avec précision le degré de changement sous le changement Conditions environnementales. Il faut veiller à ce que les conditions changeantes des sites et des systèmes qui les entourent soient suivies et évaluées.
194. Les États-Unis ont appuyé l'intervention des Pays-Bas concernant l'importance de clarifier les langues de travail dans

les groupes de travail et autres réunions informelles. Bien que le mandat du Groupe de travail ait indiqué que la langue de travail des groupes de travail était l'anglais, les attentes n'étaient pas claires pour d'autres types de réunions informelles.

195. En outre, comme la Colombie et d'autres délégués ont indiqué que même lorsque la langue de travail était spécifiée, il était très difficile pour de nombreuses Parties contractantes de participer lorsqu'il n'y avait pas d'interprétation et qu'elles se limitaient à l'anglais. Bien que les États-Unis aient reconnu que le Secrétariat n'avait peut-être pas le budget nécessaire pour une interprétation et une traduction cohérentes en dehors des réunions officielles, il était nécessaire de réfléchir de manière critique à la manière d'encourager la participation et d'accroître la représentation, en particulier pour les pays hispanophones.
196. La Présidente demande à Mme Pivard de prendre la parole sur la question qu'elle a soulevée plus tôt.
197. La Directrice du CAR-SPAW, Mme Pivard, a déclaré qu'il appartenait aux Parties contractantes de décider si elles souhaitaient discuter de l'organisation de la révision des termes de référence au cours du point de l'ordre du jour.
198. Le Président demande à la Réunion s'ils appuient la proposition d'avoir un débat de cinq minutes sur les Termes de référence.
199. Le Secrétariat, Mme Lopez, a déclaré que les questions devaient faire l'objet de recommandations et d'analyses de la part des Parties contractantes. Elle a déclaré que le manque de participation de certaines Parties contractantes avait déjà été mentionné et qu'il était peut-être le reflet de la langue utilisée, principalement en anglais. Les défis et le manque de ressources ont fait en sorte que l'interprétation n'a pas été fournie pour toutes les réunions.
200. En ce qui concerne la rédaction de la Feuille de route pour les termes de référence, comme l'a mentionné Mme Pivard, Mme Lopez a déclaré qu'une réunion des Parties contractantes se tiendrait le 1er septembre et que le temps était alloué pour discuter des termes de référence et des groupes de travail. Mme Lopez s'est félicitée de la recommandation du FDPI concernant l'établissement d'une base de référence de SPAW et a demandé aux Parties de continuer à donner des orientations.
201. Mme Pivard a suggéré que les deux (2) questions soient divisées, l'une portant sur la mise à jour des Termes de référence qui a fourni les règles des groupes de travail et l'autre sur les tâches pour le prochain exercice biennal. Elle a proposé que, lors de la discussion sur les décisions de la COP, les recommandations du STAC, les décisions de la COP et les tâches des groupes de travail soient liées. Elle a suggéré que les Termes de référence pourraient être discutés à une date ultérieure étant donné qu'il n'était pas pertinent pour la COP.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION

202. Le rapporteur a présenté le projet de [Décisions de la réunion](#) (UNEP(DEPI)/RCA IG.44/3). La Réunion a été invitée à adopter les décisions, avec des amendements et des corrections à introduire, selon qu'il conviendrait.
203. Les décisions seront mises à la disposition de la dix-neuvième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes (COP16) pour adoption.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

204. Le Rapporteur a présenté un résumé de la Réunion. Il s'est félicité de la nomination du Belize au poste de Rapporteur pour la Réunion.
205. Le Secrétariat, Mme Lopez, a exprimé sa gratitude aux Parties contractantes, aux Experts, aux Parties non contractantes et aux Observateurs pour leur appui et leur engagement. Elle a également remercié le personnel de la Convention de Cartagena pour son travail d'organisation de la réunion.
206. Mme Inniss a félicité les Parties contractantes pour l'esprit d'accord et de compromis abordé au cours de la réunion. Le caractère amical de la réunion s'est bien déroulé avec les changements et les réformes sur lesquels le Secrétariat devait travailler au cours du prochain exercice biennal pour amener le SPAW au niveau supérieur. Elle a également remercié tous les participants, la Présidente, Mme Downes-Agard et le Bureau d'avoir guidé la réunion.

207. Le Gouvernement français a été reconnu pour son appui continu au Protocole SPAW. Elle a remercié le CAR-SPAW pour son soutien continu au Secrétariat ainsi que le personnel du Secrétariat pour leur travail acharné. Le décor était posé par les réunions LBS et SPAW pour des négociations à l'amiable.
208. La Réunion a été close le mardi 27 juillet 2021 à 16 h 50.m par le Secrétariat.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - 2.1. Règlement intérieur
 - 2.2. Élection des officiers
 - 2.3. Organisation du travail
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mise en œuvre du plan de travail de SPAW et du budget pour l'exercice bisannuel 2019-2020, y compris les activités du Centre d'Activités Régional de SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe
5. Plan de travail et budget du sous-programme SPAW pour l'exercice bisannuel 2021-2022
6. Recommandations de la Neuvième Réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC9) du Protocole SPAW (17-19 mars et 14-15 avril 2021)
7. Questions diverses
8. Adoption des décisions de la réunion
9. Clôture de la réunion

ANNEXE II

DÉCISIONS DE LA RÉUNION

Décisions de la Réunion

Les Parties contractantes :

Ayant tenu la Onzième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes ;

Rappelant l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable, et **faisant bon accueil** à l'Objectif 14 appelant à la conservation et à l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable ;

Reconnaissant que la restauration des écosystèmes est un complément aux activités de conservation et que la priorité devrait être donnée à la conservation de la biodiversité et à la prévention de la dégradation des habitats naturels et des écosystèmes, en réduisant les pressions et en maintenant l'intégrité écologique et la fourniture de services écosystémiques ;

Prenant note de l'invitation faite à l'Assemblée générale des Nations Unies par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à sa quatorzième réunion, dans sa décision 14/30, de proclamer la décennie 2021-2030 Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes ;

Prenant note de l'évaluation de l'impact et de l'efficacité du réseau et forum des zones marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) et des orientations stratégiques et du plan pour CaMPAM (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.7 Addendum 1 et UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.8 Rev.1) ;

Prenant note de la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) : Une analyse scientifique et technique (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Add.1) ;

Prenant note de l'« État des activités du sous-programme SPAW pour 2019-2020 (y compris l'état de mise en œuvre des recommandations du STAC8 et des décisions de la COP10) » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.3) » et du « Rapport du Centre d'activités régionales à SPAW (SPAW-CAR) en Guadeloupe : Opérations et budget pour la période 2019-2020 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4) ;

Reconnaissant le travail du Secrétariat et du CAR-SPAW de faire face aux problèmes émergents tels que l'afflux de sargasses, ainsi que le travail continu sur la conservation des récifs coralliens, des mangroves, des herbiers marins, des poissons herbivores, des requins et des mammifères marins ;

Considérant le travail significatif conduit par les quatre Groupes de travail du Protocole SPAW et remerciant le CAR-SPAW comme chair et les experts nommés dans les groupes pour leur engagement important ;

Ayant passé en revue les « Recommandations de la neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole SPAW (STAC9) », virtuelle, du 17 au 19 mars et du 14 au 15 avril 2021 contenues dans le rapport de la réunion (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/8) ;

Ayant passé en revue le « Projet de plan de travail et le budget du sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice biennal 2021-2022 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/3 Rev.1) ;

Considérant les défis budgétaires actuels auxquels le Secrétariat et le CAR-SPAW sont confrontés et qui doivent être pris en compte dans la mise en œuvre du plan de travail 2021-2022 et prenant note en particulier de l'alerte du Secrétariat et du CAR-SPAW concernant le déficit de financements en 2022 pour le maintien d'un nombre de personnel du CAR-SPAW et des activités nécessaires à la mise en œuvre de sections non financées du plan de travail 2021-2022 ;

Décident de :

1. **Encourager** les gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, de devenir Parties contractantes au Protocole SPAW, en particulier la région méso-américaine.
2. **Prier instamment** toutes les Parties contractantes et autres parties en mesure de le faire d'augmenter leurs contributions volontaires au Fonds régional d'affectation spéciale pour la mise en œuvre du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes.
3. **Demander** au Secrétariat et aux CAR de renforcer l'intégration entre le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités des sources et activités terrestres (LBS) et le Protocole SPAW, y compris la représentation croisée d'experts entre les groupes de travail, le cas échéant, et conformément aux termes de référence pertinents.
4. **Approuver** « Plan de travail et le budget du sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice biennal 2021-2022 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.42/3 Rev.1), y compris les amendements proposés par le Groupe de travail.
5. **Exhorter** les Parties contractantes à répondre aux demandes du Secrétariat et à nommer des experts aux groupes de

travail créés par les Parties contractantes conformément aux Termes de référence.

6. **Adopter** les recommandations de la neuvième réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole SPAW, telles qu'elles figurent dans UNEP/(DEPI)/CAR WG.42/8.
7. **Demander** au Bureau SPAW d'examiner, le cas échéant, le besoin, le rôle et l'opportunité de créer un nouveau Comité ou Groupe de travail tel que référencé dans la Recommandation IV (4) de SPAW STAC9, et que le Bureau fasse rapport au STAC10 et à la COP12.
8. **Faire bon accueil** à la désignation par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et de la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030) et **encourage** les Parties à participer activement et à soutenir le Secrétariat dans la mise en œuvre des activités à cet égard.
9. **Faire bon accueil** aux offres des gouvernements d'explorer avec le Secrétariat la possibilité d'accueillir des réunions SPAW STAC10 et COP12 en 2022.
10. **Demander** au Secrétariat d'examiner les mérites relatifs de la convocation des réunions SPAW STAC10 et COP12 en 2022, en personne ou virtuellement, en tenant compte de la situation financière du Secrétariat.
11. **Exhorter** les Etats à poursuivre leurs efforts et répondre à leurs engagements en termes de protection d'espaces, d'espèces et d'écosystèmes. En particulier, à renforcer et mieux coordonner les efforts en termes de protection d'espèces importantes comme les élastomobranques et les poissons-perroquets et également à fournir, le cas échéant, des rapports de dérogation à la protection des espèces en respect du Protocole.
12. **Demander** au secrétariat et au CAR-SPAW d'informer systématiquement les Parties contractantes avant des activités, MoU/MoC et projets envisagés pour encourager de favoriser leur participation, le cas échéant.

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

LISTE DES DOCUMENTS

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
<u>Documents de travail</u>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.44/1	Ordre du jour provisoire	3
UNEP(DEPI)/CAR IG.44/2	Ordre du jour provisoire annoté	3
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/3	Projet de Plan de travail et budget prévisionnel du Sous-programme Zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) pour l'exercice biennal 2021-2022	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/9	Rapport de la Neuvième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole Relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (<i>à élaborer post réunion</i>)	5,6
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/8	Recommandations de la Neuvième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (<i>à élaborer post réunion</i>)	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.44/3	Décisions de la Onzième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, (<i>à arrêter pendant la réunion</i>)	8
UNEP(DEPI)/CAR IG.44/4	Rapport de la réunion (<i>à élaborer post réunion</i>)	

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
<u>Documents d'information</u>		
UNEP(DEPI)/CAR WG. 44/INF.1	Liste provisoire des Documents	
UNEP(DEPI)/CAR WG. 44/INF.2	Liste provisoire des participants (<i>à finaliser au cours de la réunion</i>)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.3	État des activités de la Composante SPAW au titre de la période 2019-2020 (<i>y compris l'état de mise en œuvre des recommandations du STAC8 et des décisions de la COP10</i>)	4
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.4	Rapport du Centre régional d'activités SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe : fonctionnement et budget au titre de l'exercice 2019-2020	4
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.5	L'état des Habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.6	Plan d'action stratégique régional 2021-2030 pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes	4
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.7	Rapport de mise à jour sur le Réseau et forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes (CAMPAM) et ses principales Activités au cours de l'exercice biennal 2019-2020	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.7 Add.1	Évaluation de l'Impact et de l'efficacité du Réseau et forum des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM)	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42 /INF.8	Orientations et stratégies et Plan du réseau CaMPAM	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.9	Base de données CaMPAM et Suivi de la Science citoyenne	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.10	Développer un réseau écologique entre les AMP répertoriées au titre du Protocole SPAW dans la région des Caraïbes	4,5
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.11	Proposition d'inscription de Parke Marine Aruba au titre du Protocole SPAW	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.12	Mandat des Groupes de travail ad hoc du SPAW STAC	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.13	Gestion écosystémique et mise en œuvre d'un Système d'aide à la décision dans le contexte de la grande région Caraïbes : enseignements tirés de l'application de l'approche de gestion écosystémique (EBM) dans la grande région Caraïbes – du concept à l'action	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.14	Stratégie de réponse et de prévention de la NOAA dans le cadre de la lutte contre la maladie de perte de tissu corallien pierreux.	

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.15	Proposition en vue d'une considération d'inscription de tous les poissons-perroquets (Perciformes : Scaridae) à l'Annexe III du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes dans le cadre de la Convention pour la Protection et la Mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbes (Protocole SPAW)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.16	Manuel pour la restauration écologique des mangroves de la grande région Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.17	WIDECAST : Rapport d'activités – WIDECAST : Réseau élargi de conservation des tortues de mer des Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.18	Les Aires protégées SPAW répertoriées dans la région des Caraïbes : Un livret détaillé.	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.19	Efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) des sites SPAW	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.20	« Les activités de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) dans la lutte contre l'acidification des océans dans les Caraïbes »	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.21	Groupe de travail ad hoc sur les exemptions – Conformité au Protocole SPAW (y compris les rapports sur les exemptions en vertu de l'article (2) du formatémanant de Curaçao et des États-Unis)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.23	Document d'information relatif à la création d'un Réseau d'activités régional sur les mammifères marins dans la grande région Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24	Efficacité de la protection juridique nationale et gestion à l'échelle régionale des requins et des raies	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24 Add.1	Proposition d'inscription du requin blanc océanique <i>Carcharhinus longimanus</i> à l'Annexe II du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24 Add.2	Proposition d'inscription du requin baleine <i>Rhincodon typus</i> à l'Annexe II du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24 Add.3	Proposition d'inscription de la raie manta géante (<i>Manta birostris</i>) à l'Annexe II du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24 Add.4	Proposition d'inscription du grand requin marteau <i>Sphyrna mokarran</i> à l'Annexe II du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées(Protocole SPAW)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.24 Add.5	Proposition d'inscription du requin marteau lisse <i>Sphyrna zygaena</i> à l'Annexe II du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW)	

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.25	Recommandations aux fins de prévenir l'extinction du poisson-scie	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.26	Rapport du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN) – Activités du réseau des Caraïbes pour la période 2019-2020	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.27	Appel à propositions du CAR-SPAW au cours de l'année 2020 : rapports d'étape (<i>y compris les réactions et commentaires ainsi que les leçons apprises</i>)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.27 Add.1	Appel à propositions, Petites subventions à court terme – année 2020 – Note d'information à l'intention du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole SPAW	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.28	Cari'Mam : rapport d'étape	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29	Points saillants de la mise en œuvre du Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) dans les Caraïbes, suivis des recommandations	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Add.1	Mise en œuvre du Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) : Une analyse scientifique et technique	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.29 Add.2	Rapport sur l'état actuel des législations nationales en matière de conservation des mammifères marins dans les pays et territoires de la région des Caraïbes.	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.30	Inclusion des mammifères marins dans les plans de gestion d'AMP : étude régionale, outils et recommandations pour une meilleure approche	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31	Recommandations en vue de soutenir l'observation durable des mammifères marins dans la région des Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31 Add.1	Recommandations en vue de la création d'un label/certificat régional pour une activité durable d'observation des mammifères marins à des fins commerciales dans la grande région Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.31Add.2	Rapport de synthèse de l'étude juridique préalable à la mise en œuvre d'un instrument standard pour les activités touristiques fondées sur l'observation des mammifères marins dans la région des Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.32	Trousse à outils pour la mise en œuvre des lignes directrices en matière d'observation des mammifères marins au sein de la région des Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.33	Sensibiliser et promouvoir le patrimoine naturel en vue d'une mobilisation au profit de la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes à travers des jeux en ligne accessibles par smartphones et tablettes et des cartes d'identité	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/4	Rapport du Groupe de travail du STAC sur l'inscription des espèces aux Annexes du Protocole SPAW	

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
UNEP(DEPI)/CARWG.42/INF.35	Livre blanc sur les Sargasses, édition de 2021 : Transformer la crise en opportunité.	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/5	Rapport du Groupe de travail du STAC sur les Aires marines protégées	
UNEP(DEPI)/CARWG.42/INF.37	Carib-coast : rapport d'étape	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.38	Recommandations en vue de la conservation du mérrou de Nassau	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/INF.39	Recommandations en vue de la protection et du rétablissement des populations de tortues marines des Caraïbes	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/6	Rapport du Groupe de travail du STAC sur les exemptions	
UNEP(DEPI)/CAR WG.42/7	Rapport du Groupe de travail du STAC sur les Sargasses	
UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.11	Projet Grand Écosystème Marin des Caraïbes (CLME+) du FEM – Rapport Final (à soumettre par le Secrétariat, sur la base du descriptif du projet)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.12	Élaboration concertée et institutionnalisation d'un mécanisme régional intégré de présentation de rapports SOMEE et ses contributions au développement socio-économique dans la grande région Caraïbes : une mise à jour (à fournir par l'équipe du projet CLME+)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.13	Coordination et collaboration en matière d'infrastructure régionale de données spatiales au service de la Gouvernance intégrée des Océans dans les Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du Plateau Nord-Brézil (à fournir par l'équipe CLME+)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.14	« Action intégrée à grande échelle sur la restauration de l'habitat et la lutte contre la pollution dans la zone CLME + : un rapport d'évaluation de référence et un rapport de faisabilité sur les besoins et les opportunités d'investissement » (à fournir par l'équipe CLME +)	
UNEP(DEPI)/CAR IG.40/4	Rapport de la Dixième Réunion des Parties Contractantes (COP) au Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbes (Roatán, Honduras, 3 juin 2019)	
UNEP(DEPI)/CAR IG.40/INF.8	Document d'action en vue du Renforcement des capacités liées aux Accords multilatéraux sur l'Environnement (AME) dans les Pays ACP – Phase III (AME ACP–Phase 3)	
UNEP(DEPI)/CAR WG.40/7	Rapport de la Huitième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région Caraïbes (Panama City, Panama, du 5 au 7 décembre 2018)	

**Points à
l'ordre du
jour**

Symbole	Intitulé
UNEP(DEPI)/CAR WG.40/INF.8 Rev.1	Livre Blanc sur les Sargasses – Invasion de Sargasses dans les Caraïbes : défis, opportunités et état des lieux
UNEP(DEPI)/CAR WG.40 /INF.9	Rapport 2017 des États-Unis sur les exemptions au Protocole relatifs aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans le cadre de la Convention de Cartagena
UNEP(DEPI)/CAR WG.40/INF.10	Actualisation de la base de données CaMPAM sur les AMP – élaborée dans le cadre d'une consultance auprès de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI)
UNEP(DEPI)/CAR WG.40/INF.11	Réunion d'information du Réseau caribéen pour l'application des lois relatives à la faune (CaribWEN)
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/3 Rev.1	Projet de présentation de rapports pour les exemptions en vertu de l'article 11(2) du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) – Annexe (y compris une étude de cas menée par le gouvernement de Curaçao)
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.10	Livre blanc du Réseau Agoa Caribbean (CARI'MAM) de conservation des mammifères marins : renforcer la coopération régionale en vue de la conservation des mammifères marins dans la grande région Caraïbes et au-delà
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.13	Principes généraux et Lignes directrices en matière sur les Pratiques modèles en matière d'Observation des Mammifères marins dans la grande région Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.16	Le programme Sister Sanctuaries pour les Mammifères marins dans la grande région Caraïbes – Une initiative conjointe menée par les États-Unis à travers l'agence NOAA, en partenariat avec la République dominicaine, la France et les Pays-Bas
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/ INF.17	GCRMN – Directives caribéennes pour la surveillance biophysique des récifs coralliens
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.7 Rev.3	Le projet du FEM sur le Grand écosystème marin des Caraïbes (CLME+) et sa mise en œuvre conjointe dans le cadre des sous-programmes AMEP et SPAW
UNEP(DEPI)/CAR WG.37/INF.10	Annexe A et C (Accord) – CLME+ : Promouvoir la Mise en œuvre du Programme d'action stratégique pour la Gestion durable des Ressources biologiques marines partagées dans les Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du Plateau Nord-Brésil
UNEP(DEPI)/CAR IG.36/INF.7	Rapport sur la ratification de la Convention pour la Protection et la mise en valeur du Milieu marin de la grande région Caraïbes et ses Protocoles associés (Convention de Cartagena)

**Points à
l'ordre du
jour**

Symbole **Intitulé**

UNEP(DEPI)/CAR IG.37/3	Document d'orientation – Critères et processus d'évaluation des exemptions en vertu des dispositions de l'article 11(2) du Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) (y compris l'ébauche du format de déclaration des exemptions)
UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.11	Document de projet établissant la coopération entre la Convention OSPAR et le Programme pour l'Environnement des Caraïbes

Documents de référence

EU/UNEP/2018	Application des Approches de Gestion fondées sur les Zones marines et côtières aux fins d'atteindre plusieurs Cibles des Objectifs de développement durable – Résumé à l'intention des décideurs
UNEP/RSRS/205/2018	Les Contributions des Approches de gestion des zones marines et côtières aux Objectifs et Cibles de développement durable – Rapports et Études d'ONU-Environnement sur les mers régionales, N° 205
CLME+-PCM-SFP Phase II Report	Propositions en vue de la mise en place d'un Mécanisme permanent de coordination et d'un Plan de financement durable pour la Gouvernance des océans dans la grande région Caraïbes
SOMEE : Guide	Une Brochure d'information – État de l'environnement marin et des économies associées CLME+ SOMEE dans la grande région Caraïbes (un mécanisme collaboratif et intégré à long terme pour l'élaboration et la présentation des rapports)
CLME+ SAP v1.6.3	Brochure d'information sur le Programme d'action stratégique (PAS) du CLME+ (v1.6. 3), juin 2019
MTS 2018-2021	Stratégie à moyen terme 2018-2021 du PNUE
UNEP(DEPI)/CAR WG.40/5 Rev.1	Projet de Plan de travail et budget prévisionnel du Sous-Programme Zones et vie sauvage spécialement protégées (SPAW) au titre de l'exercice biennal 2019-2020
UNEP(DEPI)/CAR IG.42/7	Rapport de Réunion – Dix-huitième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et Quinzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la Mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbes, Roatan (Honduras), du 5 au 6 juin 2019
UNEP(DEPI)/CAR IG.42/3	Plan de travail et budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes au titre de l'exercice biennal 2019-2020

**Points à
l'ordre du
jour**

Symbole	Intitulé
UNEP(DEPI)/CAR IG. 42/6	Décisions de Réunion – Dix-huitième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et Quinzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la Mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbes, Roatan (Honduras), les 5 et 6 juin 2019
UNEP(DEPI)/CAR WG.38/INF.6	Évaluation des activités du réseau CaMPAM et Recommandations en vue de leur amélioration – Une analyse portant sur les 15 dernières années
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.10	Rapport sur l'Atelier du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) pour la grande région Caraïbes : examiner, améliorer et revitaliser le réseau et ses nœuds pour une surveillance et une gestion des données plus efficaces des récifs coralliens, Curaçao, du 6 au 8 août 2014
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.9	Rapport de la Première Réunion des Gestionnaires d'Aires protégées SPAW dans le cadre de la Convention de Cartagena à l'occasion de la 66 ^e Conférence de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), Corpus Christi, Texas, USA, 5 novembre 2013
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.8	Rapport de Réunion de l'initiative LifeWeb–Espagne du PEC-PNUE sur les scénarios de Gestion transfrontière des mammifères marins dans la grande région Caraïbes, San Juan, Porto Rico, les 23 et 24 avril 2014
UNEP(DEPI)/CAR WG.36/INF.6	Rapport périodique sur la mise en œuvre des Activités, en appui au Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP), y compris le projet Lifeweb conjointement mené par le Gouvernement espagnol et le PNUE intitulé « <i>Protéger les Habitats et les Couloirs migratoires des mammifères marins dans le Pacifique Sud et Nord-Est et dans la grande région Caraïbes au moyen de Réseaux d'aires marines protégées</i> »
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.9	Rapport de l'Atelier régional sur l'Observation des mammifères marins dans la grande région Caraïbes (Panama, Panama, du 19 au 22 octobre 2011)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.6	Liste rouge de l'UICN répertoriant les espèces menacées dans les Caraïbes – À titre de proposition
UNEP(DEPI)/CAR WG.29/INF.5	Exemptions au Protocole SPAW en vertu de l'article 11(2) : un examen juridique
UNEP(DEPI)/CAR WG.32 INF.9 Rev.3	Modèle de Rapport national sur la Convention de Cartagena et ses Protocoles
UNEP(DEC)/CAR WG.26/4	Projet de Grille en vue d'une évaluation objective des propositions d'inscription sur la liste des Aires protégées SPAW

Symbole	Intitulé	Points à l'ordre du jour
UNEP(DEC)/CAR IG.20/4	Structure et champ d'action du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole SPAW	
UNEP(OCA)/CAR IG.11/7	Projet de Cadre juridique pour les opérations administratives techniques et financières des CAR et des RAN	
UNEP(DEPI)/CAR IG.36 CRP.1	Modification des Règles de gestion financière spécifiques à la Convention de Cartagena	
UNEP, 2010	Règlement intérieur de la Convention pour la Protection et la mise en valeur du Milieu marin de la grande région Caraïbes (Convention de Cartagena)	
UNEP, 2008	Plan d'action pour la Conservation des Mammifères marins (MMAP) dans la grande région Caraïbes. Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Programme pour l'Environnement des Caraïbes, Kingston, Jamaïque, 2008. (en anglais et en espagnol)	
UNEP, 1991	Acte final de la Conférence des Plénipotentiaires pour l'Adoption des Annexes au Protocole relatifs aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la grande région Caraïbes.	
UNEP, 1990	Acte Final de la Conférence de Plénipotentiaires relative aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la grande région Caraïbes	
UNEP, 2012	Convention pour la Protection et la Mise en valeur du milieu marin de la grande région Caraïbes, Protocole relatif à la Coopération en matière de Lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Protocole relatif aux Zones et à la vie sauvage spécialement protégées et Protocole relatif à la Pollution due à des sources et activités terrestres	

ANNEXE IV :

LISTE DES PARTICIPANTS

Liste des participants

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
1.	Gisbert Boekhoudt	Aruba	Directeur Direction de la nature & Environnement Bernhradstraat 75 San Nicolas, Aruba	Tél: 297- 592-9272 Courrier: gisbert.boekhoudt@dnm-aruba.org
2.	Oriana Wouters	Aruba	Conseiller en politiques Nature & Environnement Bernhradstraat 75 San Nicolas, Aruba	Tél. Courriel: oriana.wouters@dnm-aruba.org
3.	Rochelle Newbold (Chef de délégation)	Bahamas	Directeur par intérim Commission BEST Le Département de la planification environnementale & Protection Ministère du logement et de l'environnement Ground Floor, Charlotte House Charlotte and Shirley Streets, P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél. : 242-322-4546 Courriel: rwnewbold@best.gov.bs
4.	Ministre Romauld Ferreira	Bahamas	Ministre Ministère du Logement et de l'Environnement, Ground Floor, Charlotte House Charlotte et Shirley Streets P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél: Courrier:
5.	Danielle Cartwright	Bahamas	IWECO Bahamas Consultant sur le terrain biologique Le Département de la planification environnementale & Protection Ministère du logement et de l'environnement Ground Floor, Charlotte House Charlotte and Shirley Streets, P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél. : 242-322-4546 Courriel : dcartwright@depp.gov.bs
6.	Herbert Pinder	Bahamas	Consultant de projet ABS Le Département de la planification environnementale & Protection Ministère du logement et de l'environnement Ground Floor, Charlotte House Charlotte and Shirley Streets, P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél. : 242-322-4546 Courriel : hpinder@depp.gov.bs

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
7.	Mélissa Ingraham	Bahamas	Coordonnatrice nationale de projet Le Département de la planification environnementale & Protection Ministère du Logement et de l'Environnement, Ground Floor, Charlotte House Charlotte et Shirley Streets P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél. : 242-322-4546 Courriel: mingraham@depp.gov.bs
8.	Nicholas Archer	Bahamas	Consultant en biologie sur le terrain Le Département de la planification environnementale & Protection Ministère du Logement et de l'Environnement, Ground Floor, Charlotte House Charlotte et Shirley Streets P.O. Box N-7132 Nassau, Bahamas	Tél. : 242-322-4546 Courriel : narcher@depp.gov.bs
9.	Kim Downes Agard (Chef de délégation)	Barbade	Agent principal de l'environnement Ministère de l'Environnement et de l'Embellissement national 10 Floor Warrens Tower II Warrens, Saint-Michel Barbade	Tél. : 1 246-535-4385 Courriel : kimdownesagard@barbados.gov.bb
10.	Anthony Headley	Barbade	Directeur Département de la protection de l'environnement Ministère de l'Environnement et de l'Embellissement national L.V Harcourt Lewis Bâtiment NUPW Complexe Dalkeith, Saint-Michel, Barbade	Tél. : 1 246-535-4601 Courriel : anthony.headley@epd.gov.bb
11.	Fabian Hinds	Barbade	Planificateur côtier Unité de gestion de la zone côtière 8e étage, Warrens Tower II Warrens, St. Michael Barbade	Tél. : 1 246-233-8317 Courriel : fhinds@coastal.gov.bb
12.	Adrian Bellamy	Barbade	Coordonnateur adjoint de projet Ministère de l'Environnement et de l'Embellissement national 10 Floor Warrens Tower II Warrens, Saint-Michel Barbade	Tél. : 1 246- 843-7420 Courriel : adrian.bellamy@barbados.gov.bb

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
13.	Rohan Payne	Barbade	Coordonnateur adjoint de projet Ministère de l'Environnement et de l'Embellissement national 10 Floor Warrens Tower II Warrens, Saint-Michel Barbade	Tél. : 1 246-535-4391 Courriel : rohan.payne@barbados.gov.bb
14.	Vivian Belisle-Ramnarace	Belize	Agent des pêches Département des pêches du Belize Princess Margaret Drive, Belize City, Belize	Tél. 501-224-4552 Courriel : vivian.ramnarace@fisheries.gov.bz
15.	Wilber Sabido	Belize	Agent forestier en chef Département des forêts Belmopan, Belize	Tél. : 501-822-1524 Courriel : cfo@forest.gov.bz
16.	Sonia Angelica Caicedo Jurado (Chef de délégation)	Colombie	Conseiller en coordination des affaires environnementales Ministère des affaires étrangères	Tél: 57 3214834045 Courriel : sonia.jurado@cancilleria.gov.co
17.	Ana Maria González: Delgadillo	Colombie	Direction professionnelle des ressources marines, côtières et aquatiques Ministère de l'Environnement et du Développement durable	Tél. : 3162796022 Courriel : amgonzalez@minambiente.gov.co
18.	Heins Clayton Bent Hooker	Colombie	Professionnel spécialisé / Chef de délégation Ministère de l'Environnement et du Développement durable	Tél. : 3107681125 Courriel : hbent@minambiente.gov.co
19.	Juliett González Méndez	Cuba	Spécialiste principal de la biodiversité marine Centre national des zones protégées Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement	Tél: Courriel : juliett.mendez@snap.cu
20.	Yadira González Colombie	Cuba	Spécialiste multilatéral principal Direction des relations internationales Ministère de la science, de la technologie et de l'environnement	Tél: Courrier électronique: Yadira.gonzalez@citma.gob.cu

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
21.	José Manuel Mateo Feliz (Chef de délégation)	République dominicaine	Directeur de la biodiversité Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Calle Cayetano Germosen, esq. Luperon Avenue, El Pedregal Sector National District, R.D..	Tél. : 809-501-4182 Courrier électronique: Jose.Mateo@ambiente.gob.do
22.	Nina Lysenko	République dominicaine	Directeur des ressources marines Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles	Tel: 809- 567-4300 EXT.7156 Courriel : nina.lysenko@ambiente.gob.do
23.	Juan Luis Gonzalez	République dominicaine	Direction professionnelle des ressources marines, côtières et aquatiques Chef du Département de la gestion des ressources marines	Tél. : 829-853-2754 Courriel : juan.gonzalez@ambiente.gob.do
24.	Antony De Oleo	République dominicaine	Analyste de la conformité environnementale Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles	Tél. : 809-299-5043 Courrier électronique: Antony.DeOleo@ambiente.gob.do
25.	Jean Vermot (Chef de délégation)	France	Officier de marine Ministère de la Transition écologique MTES-DEB-MI, Tour Sequola, 92 La Défense Cedex	Tél: 33698292548 Courriel : jean.vermot@developpement-durable.gouv.fr
26.	Benoît Rodrigues	France	Conseiller en politique de protection marine Ministère de la Transition Écologique / Ministère de la Mer	Tél. : 33667582560 Courriel : benoit.rodrigues@developpement-durable.gouv.fr
27.	Diana Fernandes	Guyana	Coordonnateur des accords multilatéraux sur l'environnement, Ministère de l'Environnement, Ministère de la Présidence	Tél. : +592 225-5467 Courriel : dianafernandes2300@gmail.com
28.	Karen Small	Guyana	Agent principal de l'environnement Agence pour la protection de l'environnement	Tél. : +592 225-5467 Courriel : ksmall@epaguyana.org
29.	Stacy Lord	Guyana	Agent principal de l'environnement Domaine de programme des accords multilatéraux sur l'environnement.	Tel: +592 225 5467 9 ext 2328: Courriel : slord@epaguyana.org

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
30.	Marnie Xiomara Portillo Rodriguez (Chef de délégation)	Honduras	Assistant technique Secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement	Tél: +50488362986 Courriel : portillomarnie@yahoo.com
31.	Sara Isabel Zelaya Landa	Honduras	Chef Département de la protection du milieu marin, Direction générale de la marine marchande Boulevard Suyapa, Edificio Pietra Contiguo a ALUPAC Apdo. Postal 3625 Tegucigalpa, M.D.C. Honduras, C.A.	Tél. : +50498273483 Courriel : szelaya@marinamercante.gob.hn
32.	Carlos Alberto Thompson Flores	Honduras	Directeur Cescoco Secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement Bâtiment CESCO, Paseo Juana Lainez 50 mts. Au sud du stade national, Tegucigalpa, Honduras	Tél: +50488008892 Courriel : carlosalbertothompson@yahoo.com
33.	Brenda Darlène Flores Bustillo	Honduras	Analyste de l'environnement Mon environnement Colonia Los Robles Bloc B Honduras	Tél: 504 89225762 Courriel : bdarlaflores@gmail.com
34.	Scarlett Julissa Inestroza Colindres	Honduras	Analyste de l'environnement Direction générale de la biodiversité, Secrétaire aux ressources naturelles et à l'environnement	Tél: Courriel : caly_2_3@hotmail.com
35.	René Castellon	Nicaragua	DIRECTEUR DE LA BIODIVERSITÉ MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES	Tél: (505) 85409995 Courriel : rcastellon@marena.gob.ni
36.	Marino Eugenio Abrego	Panama	Chef de département Conservation des ressources côtières et marines Ministère de l'Environnement Panama	Tél. : 507 6150-2101 Courriel : meabrego@miambiente.gob.pa
37.	Lavina Alexander	Sainte-Lucie	Responsable du développement durable et de l'environnement Ministère du Développement durable	Tél. : 7587234998 Courriel : lalexander@sde.gov.lc
38.	Yoeri de Vries	Pays-Bas (Caraïbes Néerlandaises)	Agent des politiques Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments	Tél. 599 715 8395 Courriel : yoeri.devries@rijksdienstcn.com

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
			Bureau national des Caraïbes néerlandaises, C.P. 357, Kralendijk, Bonaire, Pays-Bas	
39.	Darryl Banjoo (Chef de délégation)	Trinité-et-Tobago	Directeur par intérim Institut des affaires maritimes Hilltop Lane Chaguaramas	Tél. : 242-322-4546 Courriel : dbanjoo@ima.gov.tt
40.	Rhonda Sookwah	Trinité-et-Tobago	Forester I Division des forêts Ministère de l'agriculture, des terres et de la pêche Long Circular St. James, PoS	Tél: Courriel électronique:
41.	Van Reidhead (Chef de délégation)	États-Unis d'Amérique	Agent des relations internationales Département d'État des États-Unis	Tél: Courriel électronique: ReidheadVE@state.gov
42.	Stéphanie Adrian	États-Unis d'Amérique	Spécialiste maritime principal Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement 1200 Pennsylvania Ave NW MC2660R Washington, DC 20004	Tél. : 202-564-6444 Courriel : adrian.stephanie@epa.gov
43.	Nina Young	États-Unis d'Amérique	Spécialiste des affaires étrangères Service national des pêches maritimes National Oceanic and Atmospheric Administration	Tél. : 301-427-8383 Courriel électronique: Nina.Young@noaa.gov
44.	Samantha Dowdell	États-Unis d'Amérique	Spécialiste des relations internationales National Oceanic and Atmospheric Administration	Tél: Courriel : samantha.dowdell@noaa.gov
45.	Gonzalo Cid	États-Unis d'Amérique	International Act. Coordinateur NOAA Office of National Marine Sanctuaries, Marine Protected Areas Center, 1305 East Hwy. Room 11606, Silver Spring, MD 20910 États-Unis d'Amérique	Tél. 1 240-533-0644 Courriel: Gonzalo.Cid@noaa.gov
46.	Iris Lowery	États-Unis d'Amérique	Avocat-conseiller National Oceanic and Atmospheric Administration Administration (NOAA)	Tél: Courriel : iris.lowery@noaa.gov
47.	Angela Somma	États-Unis d'Amérique	Chef, Division des espèces en voie de disparition Service national des pêches maritimes National Oceanic and Atmospheric Administration	Tél: Courriel : angela.somma@noaa.gov

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre /Adresse	Tél/Courriel
48.	Xiaofang 'Bonnie' Zhu	États-Unis d'Amérique	Physicien/Océanographe Service national de satellites, de données et d'informations sur l'environnement National Oceanic and Atmospheric Administration	Tél: Courriel : xiaofang.zhu@noaa.gov
49.	Kristen Koyama	États-Unis d'Amérique	Coordonnatrice du rétablissement des espèces en voie de disparition National Oceanic and Atmospheric Administration Service national des pêches maritimes	Tél. : 301-427-8456 Courriel : kristen.koyama@noaa.gov
50.	Emily Pierce	États-Unis d'Amérique	Avocat-Conseiller Département d'État des États-Unis	Tél: Courriel : PierceER@state.gov
51.	Betzabey Motta	Venezuela	Directeur de la prévention des menaces à la diversité biologique Ministère du Pouvoir Populaire pour l'Ecosocialisme	Tél: 58 04142540161 Courriel : prevencion.dgdb.ve@gmail.com
52.	Carlos González	Venezuela	Professionnel II Ministère du Pouvoir Populaire pour l'Ecosocialisme	Tél: +584140279718 Courriel : carlosgonzalez.oiai@gmail.com

PARTIES CONTRACTANTES

	Participant	Pays	Titre & Organisation	Coordonnées
53.	Melissa Meade	Anguilla	Chef des ressources naturelles Ministère des Ressources naturelles	Tél. : 2644970217 Courriel : melissa.meade@gov.ai
54.	Argel Horton	Îles Vierges britanniques	Biologiste marin Ministère des Ressources naturelles, du Travail et de l'Immigration	Tél. : 284-468-2163 Courriel : ahorton@gov.vg
55.	Mervin Hastings	Îles Vierges britanniques	Biologiste marin en chef Ministère du Travail du Ministère des ressources naturelles & Immigration	Tel: (284) 468-2702 Courriel : mhastings@gov.vg
56.	Luisa Fernandez	Guatemala		Tél: Courrier électronique:

57.	Gabriela Castellanos	Guatemala	Chef du Département des Écosystèmes Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles	Tel: (502)5511-5343 Courriel : gabrielacastellanos.marn@gmail.com
58.	Brenda ILiana Pocasangre Pérez	Guatemala	Unité de coopération internationale non consultative du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles	Tél. : 50256155399 Courriel : bipocasangre@marn.gob.gt
59.	Richard Nelson	Jamaïque	Gestionnaire principal Agence de planification et Environnement national 10 & 11 Caledonia Avenue, Kingston 5, Jamaïque	Tél. : 876 754 7540 Courriel : rnelson@nepa.gov.jm
60.	Lisa Kirkland	Jamaïque	Responsable du suivi de la pollution & Évaluation Agence de planification et Environnement national 10 & 11 Caledonia Avenue, Kingston 5	Tél. : 876 754 7540 Courriel : lkirkland@nepa.gov.jm
61.	Luz María Ortiz	Mexique		Tél: Courriel : luz.ortiz@semarnat.gob.mx
62.	Ildiko Gilders	Saint-Martin	Conseiller en politiques Nature et environnement Gouvernement de Sint Maarten	Tél. : +1 (721) 553-4840 Courrier électronique: Ildiko.Gilders@sintmaartengov.org

OBSERVATEURS

	Participant	Organisation		Coordonnées
63.	Alicia Cheripka	États-Unis d'Amérique	Analyste de programme National Oceanic and Atmospheric Administration EUA	Tél. : 240-234-0684 Courriel : alicia.cheripka@noaa.gov
64.	Courtney Vail	Fondation Lightkeepers	Directeur, Consultant principal États-Unis d'Amérique	Tel: (480) 747 5015 Courriel : courtney@lightkeepersfoundation.com

65.	Fausto D. Diaz			
66.	Gérald Mannaerts	CARI'MAM	Chef de projet Agence Française de la biodiversité France	Tél. : +596(0)696331703 Courriel : gerald.mannaerts@ofb.gouv.fr
67.	Hyacinthe Armstrong-Vaughn	UICN/BIOPAMA	Coordonnatrice régionale Barbade	Tél: Courriel : hyacinth.armstrongvaughn@iucn.org
68.	Justin Springer	UICN/BIOPAMA	Assistant technique Barbade	Tél: Courriel : justin.springer@iucn.org
69.	Kareem Sabir	Secrétariat de la CARICOM	Officier principal de projet	Tél. : 592-222-0001 Courriel : kareem.sabir@caricom.org
70.	Lloyd Gardner	Foundation for Development Planning, Inc.	Président 2369 Kronprindsens Gade Suite 8-301 St. Thomas, VI 00802, États-Unis.	Tél. : (1) 340-513-3562 Courriel : president@fdpi.org
71.	Maria José Gonzalez-Bernat	AIDA	Conseiller scientifique pour le Programme marin Colombie	Tél: +5735046456778 Courriel : mjgonzalezbernat@aida-americas.org
72.	Monica Borobia	Monitor Caribbean	Collaborateur Canada	Tél. : 1-604-997-0805 Courriel : m_borobia@yahoo.com
73.	Nicole Brown	Consultant/Institut des ressources naturelles des Caraïbes	Agent technique principal/Gestionnaire RIT des Caraïbes Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques Jamaïque	Tel: (876) 818-4285 Courriel : nicolebrown@canari.org

74.	Olga Koubrak	SeaLife Law	Conseiller juridique Canada	Tél. : 902-223-89999 Courriel : okoubrak@sealifelaw.org
75.	Pamela Ordoñez	UCEMR		Tél: Courrier électronique:
76.	Respaldo Lorena Tobon			Tél: Courriel : pautaenentretenimientotonight@gmail.com
77.	Rosa de la Cruz			Tél: Courrier électronique:
78.	Susan Millward Tomiak	Animal Welfare Institute	Directeur Programmes maritimes 900 Pennsylvania Ave, SE Washington DC 20003 États-Unis d'Amérique	Tel: (202) 446-2123 Courriel : marineteamzoom@awionline.org
79.	Veronica Caceres	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines - IAC	Secrétaire États-Unis d'Amérique	Tél. : 571-403-4474 Courriel : secretario@iacseaturtle.org

Centres d'activités régionaux				
	Participant	Organisation		Coordonnées
80.	Darryl Banjoo	CAR IMA Trinité-et-Tobago	Directeur par intérim Institut des affaires maritimes Hilltop Lane Chaguaramas	Tél. : 868-634-4291 Courriel : dbanjoo@ima.gov.tt
81.	Lukas Rodriguez	CAR REIMPEITC Curaçao	Consultant OMI Aviation & Bâtiment de météorologie	Tél. : +1-409-749-7676 Courriel : lrodriguez@cep.unep.org
82.	Sandrine Pivard	CAR-SPAW Guadeloupe	Directeur Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe -	Tel: + 590 (0)5 90 99 46 86 Courriel :: sandrine.pivard@developpement-durable.gouv.fr
83.	Fabien Barthelat	CAR-SPAW Guadeloupe	Gestionnaire de programme Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe	Tél. : +590-590 99 46 90 Courriel : fabien.barthelat@developpement-durable.gouv.fr
84.	Géraldine Conruyt	CAR-SPAW Guadeloupe	Coordinateur de projet CARI'MAM Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe	Tel: +590 (0)5 90 99 43 43 Courriel : geraldine.conruyt@developpement-durable.gouv.fr
85.	Marius Dragin	CAR-SPAW Guadeloupe	Assistant Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe	Tél. + 590 (0)5 90 99 43 43 Courriel : marius.dragin@developpement-durable.gouv.fr
86.	Marine Didier	CAR-SPAW Guadeloupe	Chargé de projet Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe	Tél. + 590 (0)5 90 99 43 43 Courriel : marius.dragin@developpement-durable.gouv.fr
87.	Élisabeth Fries	CAR-SPAW Guadeloupe	Agent de soutien Centre d'activités régional pour les Zones et vie sauvage spécialement protégées Parc national de la Guadeloupe	Tél. + 590 (0)5 90 99 43 43 Courriel : elisabeth.fries@developpement-durable.gouv.fr

Programme des NU pour l'environnement				
	Participant	Organisation		Coordonnées
88.	Kerstin Stendahl	Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement	Chef de département Division des écosystèmes	Tél: Courrier électronique: Kerstin.stendahl@un.org
89.	Leticia Carvalho	Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement	Chef de département Eaux marines et eaux douces	Tél: Courriel : leticia.carvalho@un.org
90.	Nancy Soi	Siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement	Responsable de la gestion de programme	Tél. : 254 020 7624763 Courriel : nancy.soi@un.org
91.	Vincent Sweeney	Programme des NU pour l'environnement des Caraïbes	Chef, Bureau sous-régional des Caraïbes	Tel: 876 922 9267/69 Ext 6242 Courriel : vincent.sweeney@un.org

SECRETARIAT Programme des Nations Unies pour l'environnement Convention de Cartagena 14-20, rue Port Royal Kingston, Jamaïque Tél: +876-922-9267 / Fax: +876-922-9292 Courriel: unep-cartagenaconvention@un.org				
92.	Lorna Inness	Secrétariat	Coordinateur	lorna.inness@un.org
93.	Christophe Corbin	Secrétariat	Chargé de la gestion de programme (AMEP)	christopher.corbin@un.org
94.	Ileana Lopez	Secrétariat	Chargé de la gestion de programme (SPAW)	ileana.lopez@un.org
95.	Clémentine Pinder	Secrétariat	Agent d'administration et de gestion des fonds	pinderc@un.org
96.	Jan Betlem	Secrétariat	Coordinateur régional de projet (projet FEM IWECO)	Jan.betlem@un.org
97.	Donna Sue Spencer	Secrétariat	Spécialiste des communications (projet FEM IWECO)	Donna.spencer@un.org
98.	Donna Henry-Hernandez	Secrétariat	Assistante de gestion de programme, (Projet FEM IWECO)	donna.hernandez@un.org
99.	Shamene Parker-Millen	Secrétariat	Assistante de gestion de programme (projet FEM IWECO)	Shamene.parker@un.org
100.	Tamoy Singh	Secrétariat	Assistant de gestion de programme (SPAW)	Tamoy.singh@un.org
101.	Jhenelle Barrett	Secrétariat	Assistant de gestion de programme (AMEP)	Jhenelle.barrett@un.org
102.	Terrike Brown	Secrétariat	Assistant d'équipe	Terrike.brown@un.org
103.	Georgina Singh	Secrétariat	Assistant d'équipe	Georgina.singh@un.org
104.	Sean Chedda	Secrétariat	Assistant en technologie de l'information	Sean.chedda@un.org
105.	Tracey Tucker	Secrétariat	Assistante d'équipe, Financier	tracey.tucker@un.org
106.	Susanna Keim	Secrétariat	Consultant (Projet Crew+)	Susanna.keim@un.org

107.	Beas Banerjee	Secrétariat	Stagiaire	bea.banerjee@un.org
108.	Barbara Ramonda	Secrétariat	Stagiaire	Barbara.ramonda@un.org
109.	Shivani Patel	Secrétariat	Stagiaire	shivani.patel@un.org
110.	Shavonne Stanek	Secrétariat	Stagiaire	Shavonne.stanek@un.org
111.	Niamh Thorne	Secrétariat	Stagiaire	Niamh.thorne@un.org
112.	Devika Rose	Secrétariat	Stagiaire	Devika.rose@un.org
113.	Lioui Benhamou	Secrétariat	Stagiaire	Lioui.benhamou@un.org